D'

D

A

ABRÉGÉ
D'HISTOIRE DU CANADA

A L'USAGE

DES JEUNES ETUDIANTS

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PAR

F. X. TOUSSAINT
Professeur à l'Ecole Normale-Laval.

QUÉBEC
ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE C. DARVEAU
1874

FC170
T68

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, en l'année 1874, par F.-X. Toussaint, Prof., au Bureau du Ministre de l'Agriculture.

a Canada,
Bureau du

E
C'es
sonn
E
repr
accu
L
tous
du s
lecte
page
enth
lectu
tien
men
M
d'ét
gran
ils
pou
effra
ne s
sign
l'As
con
Can
abre
I

PRÉFACE.

—

Encore un nouvel Abrégé de l'Histoire du Canada! — C'est le reproche que nous adresseront beaucoup de personnes, surtout les libraires.

Eh bien! oui, encore un nouvel Abrégé, et, malgré ce reproche, nous osons espérer que ce nouveau venu sera bien accueilli.

Les nombreux Abrégés qui existent déjà joignent presque tous au mérite de l'exactitude des faits et des dates, l'élégance du style et les autres qualités littéraires de la narration. Le lecteur sent que le souffle du patriotisme a passé sur ces pages, et inspiré à la plume qui les a écrites le bel et noble enthousiasme qui y parle. Aussi, recommandons-nous la lecture de ces Abrégés aux familles canadiennes qui maintiennent la louable habitude de réunir tous les soirs leurs membres autour du foyer, pour y faire une lecture utile.

Mais ces livres, lorsqu'ils sont imposés comme livres d'étude aux élèves, laissent immédiatement voir deux grands défauts: d'abord, ils ne sont pas assez abrégés: ils contiennent beaucoup de détails, intéressants il est vrai pour l'amateur de la lecture, mais qui viennent inutilement effrayer la mémoire du jeune étudiant; en second lieu, ils ne sont pas didactiques. Ce dernier défaut a déjà été signalé, au mois de janvier dernier, à une séance de l'Association des Instituteurs de Montréal. Il y a été reconnu qu'il fallait ou un nouvel Abrégé de l'Histoire du Canada, ou tout au moins ramener le plan des anciens abrégés à un plan plus didactique.

Professeur d'histoire à l'Ecole Normale-Laval depuis

près de dix-huit ans, nous savons par notre expérience les difficultés que l'élève rencontre en étudiant notre histoire nationale dans ces abrégés. Aujourd'hui, pour répondre à l'appel des Instituteurs, pour répondre aussi à la prière des supérieures de plusieurs communautés religieuses, dont ce témoignage de confiance nous honore, nous publions ce livre, fruit de notre expérience acquise au professorat et de notre affection pour la jeunesse canadienne-française.

Les deux défauts dont nous avons parlé plus haut, nous avons travaillé tout spécialement à les éviter. Nous avons recherché la forme la plus analytique possible, et nous y sommes parvenu en généralisant les faits et en les groupant dans un ensemble que l'élève embrassera d'un coup d'œil. Grâce à cela, et aussi à ce que les sous-titres apparaissent en caractères bien nets et bien distincts, nous avons pu éviter à l'Instituteur l'ennui d'un questionnaire. Nous avons voulu faire un livre d'école, et nous croyons avoir réussi.

Comme histoire, notre Abrégé est complet; nous n'avons rien omis de ce qui est important à connaître. De plus, nous avons consacré aux progrès moraux, intellectuels et matériels de notre patrie quelques pages que l'élève lira avec profit.

Et cependant, tout entier, notre Abrégé contient à peine cent pages. Ce qui n'empêche pas que cet espace laisse place à plus de développements sur les principaux événements de notre histoire nationale, que les deux cents pages in-18 dans lesquelles l'abbé Drioux a renfermé l'Histoire de France et celle d'Angleterre.

Maintenant que le but de notre travail est expliqué, qu'il nous soit permis d'espérer que nous avons travaillé utilement pour la jeunesse canadienne-française, et de manière à lui bien faire connaître et aimer sa patrie.

ABRÉGÉ

D'HISTOIRE DU CANADA

DÉCOUVERTES ET PRISES DE POSSESSION

Découverte de l'Amérique.—Christophe Colomb, né à Gènes, étant au service du roi d'Espagne, révéla, en 1492, à l'Europe étonnée, l'existence d'un Nouveau Monde. Aussitôt les principales Puissances maritimes de cette époque y envoient des découvreurs, prennent possession de vastes contrées et se partagent entre elles le Nouveau Monde. Bientôt après, une foule d'aventuriers à la recherche de cette terre de richesses merveilleuses parcourent en tous sens le nouveau continent, et jettent les fondements de plusieurs Colonies importantes.

Colomb—ses voyages.—La première terre à laquelle Colomb aborda fut l'île de San-Salvador, une des îles Lucayes; dans le même voyage, il découvrit Cuba et Saint-Domingue, où il bâtit un petit fort. A son troisième voyage, en 1497, il suivit les côtes septentrionales de l'Amérique du Sud.

On n'a pas donné le nom de Colomb au Continent qu'il découvrit, c'est une des nombreuses injustices dont les Espagnols se rendirent coupables envers cet illustre navigateur. C'est à Améric Vespuce qu'était réservé cet honneur.

CARTE DE L'AMÉRIQUE.

Espagne.—Colomb, Cortez, Pizarre et d'autres navigateurs donnèrent à l'Espagne le Sud-Est et le Sud-Ouest des Etats-Unis, le Mexique, l'Amérique Centrale, le Vénézuéla, la Nouvelle-Grenade, l'Équateur, le Pérou, la Bolivie, le Chili, le Paraguay, l'Uraguay, la République Argentine et la Patagonie.

Portugal.—Le Portugal prit possession du Brésil, découvert, en 1500, par Cabral.

Angleterre, Hollande et Suède.—Les premiers navigateurs envoyés en exploration par l'Angleterre furent Jean et Sébastien Cabot, en 1497.

Les Anglais s'établirent dans la Virginie, en 1584. Plus tard, ils fondèrent la Nouvelle Angleterre : cette colonie comprenait alors les Etats du New-Hampshire, de Massachusetts, de Rhode-Island et de Connecticut.

Entre la Nouvelle-Angleterre et la Virginie se trouvait une colonie hollandaise, les Nouveaux-Pays-Bas connus aujourd'hui sous le nom d'Etat de New-York. Plus au sud, vers la Delaware, les Suédois avaient fondé une colonie, le Nouveau-Jersey. Peu à peu toute la côte orientale des contrées qui forment aujourd'hui les Etats-Unis, passa aux Anglais.

France.—Sous le règne de François Ier, Jean Vérazzani, florentin, fut envoyé, en 1523, à la découverte de nouvelles terres. En 1534 et en 1535, Jacques Cartier, habile navigateur de St.-Malo, visita le golfe St.-Laurent, découvrit le Canada et en prit possession au nom du roi de France.

La France a colonisé le Canada ou Nouvelle France, l'Acadie et la Louisiane.

JACQUES CARTIER.

Premier voyage.—François Ier, désirant établir une colonie en Amérique, revêtit Cartier d'une commission qui l'autorisait à prendre possession de tous les pays qu'il découvrirait.

Cartier partit le 20 avril 1534, avec deux vaisseaux d'environ 50 tonneaux. Il visita les côtes de Terreneuve, entra dans le golfe St.-Laurent par le détroit de Belle-Isle,

et longea les côtes du Labrador. Ensuite il entra, le 3 juillet, dans une baie qu'il appela Baie des Chaleurs.

A sa sortie de cette baie, la violence du vent l'obligea de chercher un refuge dans celle de Gaspé.

Prise de possession.—Cartier prit possession du pays en arborant, au fond de la baie, une croix surmontée des armes de France. Le jour de l'Assomption, il mit à la voile pour retourner en France.

Deuxième voyage de Cartier.—François Ier, satisfait du rapport que Cartier lui fit de son premier voyage, lui accorda une nouvelle commission. Béni avec tout son équipage par l'évêque de St.-Malo, Cartier s'embarqua le 19 mai. La flottille comprenait trois petits navires : la *Grande Hermine*, la *Petite Hermine* et l'*Emérillon*. Cartier arriva, le 16 juillet, au Blanc-Sablon. Le 10 août, il entra dans une baie qu'il appela St.-Laurent, en l'honneur du Saint dont on célébrait la fête ce jour-là. Le 15 août, le jour de l'Assomption de la Ste. Vierge, il côtoya l'île d'Anticosti, à laquelle il donna le nom d'île de l'Assomption ; le 6 septembre, il mouilla près de l'île aux Coudres ; le 7 du même mois, il jeta l'ancre entre la côte du nord et l'île d'Orléans, qu'il nomma Il. Bacchus. Le 8, Cartier reçut la visite de Donnacona, chef de la bourgade de Stadaconé (*aile d'oiseau*), qui se trouvait à l'endroit où est aujourd'hui la ville de Québec.

Cartier arrive à Stadaconé. — Le 14, Cartier arriva à Stadaconé ; il trouva le paysage si agréable et le port si beau, qu'il se décida à y passer l'hiver. Il fit entrer la Grande et la Petite Hermine dans la rivière St.-Charles, qu'il appela rivière Ste.-Croix, parce qu'il y était entré le jour de l'Exaltation de la Ste. Croix. Cartier fut très-bien reçu de Donnacona.

Cartier visite Hochelaga.—Le 19, Cartier s'embarqua sur l'Emérillon pour se rendre à Hochelaga (grande chaussée de Castors.) A 15 lieues plus haut, il s'arrêta à une bourgade appelée *Achelaï*. Il laissa l'Emérillon à l'entrée du lac St.-Pierre, et arriva avec deux barques, le 2 octobre, à Hochelaga.

Hochelaga était mieux bâtie que Stadaconé. Les mille habitants de cette bourgade reçurent très-bien Cartier. Après avoir admiré le pays du haut de la petite montagne, à laquelle Cartier donna le nom de Mont-Royal, les Français reprirent le chemin du Canada. Le 7 octobre, Cartier découvrit une rivière, à laquelle il donna le nom de Fouez (les Trois Rivières), et le 11, l'Emérillon rentra dans la rivière Ste.-Croix.

Prise de possession du pays.—Pendant l'absence de Cartier, les Français restés à Stadaconé avaient construit devant les vaisseaux une espèce de retranchement.

Pendant l'hiver, les Français eurent beaucoup à souffrir du froid et du scorbut, qui enleva 35 hommes.

Le 3 mai, Cartier fit planter sur le bord de la rivière une grande croix surmontée des armes de France.

Le 6 mai, il mit à la voile pour retourner en France, emmenant sur son vaisseau Donnacona, le chef de Stadaconé.

Premier essai de colonisation.—Les guerres que la France avait à soutenir contre l'Espagne, empêchèrent François Ier de songer à coloniser immédiatement le Canada. Le 15 janvier 1540, il accorda à Jean-François de la Roque, sieur de Roberval, gentilhomme de Picardie, des lettres patentes, par lesquelles il le nommait son lieutenant-général dans les pays du Canada, Hochelaga et Saguenay.* La conduite de l'expédition fut confiée à Cartier, qui reçut le titre de capitaine général et de maître pilote.

Troisième voyage de Cartier.—Roberval n'étant pas encore prêt, Cartier le devança et s'embarqua à St.-Malo, le 23 mai 1541. Sa flottille, composée de cinq navires, n'arriva que le 23 août au hâvre de Ste.-Croix. Ayant quelques raisons de se défier de l'agona qui avait succédé à Donnacona (mort en France), il alla jeter au Cap-Rouge les fondements d'un fort, qu'il nomma Charlesbourg-Royal. Pendant que ses gens s'occupaient à faire quelques défrichements et à fortifier la place, Cartier remonta

---

* La Nouvelle France, suivant les indigènes, était alors divisée en trois royaumes : *Saguenay, Canada* et *Hochelaga.*

le fleuve, espérant toujours trouver un passage pour arriver au Saguenay; mais il ne put remonter plus haut que le Sault St.-Louis.

Cartier retourne en France.—Pendant l'hiver, les Français furent plusieurs fois inquiétés par les Sauvages. Aussitôt que le printemps fut arrivé, ils se hâtèrent de retourner en France.

Sur les côtes de Terre-Neuve, Cartier rencontra Mr. de Roberval, dont l'expédition se composait de 3 grands vaisseaux qui amenaient 200 personnes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs hommes de qualité. Roberval voulut engager Cartier à retourner avec lui; mais le capitaine Malouin, désespérant probablement du succès de l'entreprise, leva l'ancre secrètement la nuit suivante.

Roberval hiverne dans le pays.—Roberval vint se fixer, en 1542, à Charlesbourg-Royal, que Cartier venait de quitter et changea ce nom en celui de France-Roy. Roberval renvoya en France deux de ses vaisseaux pour rapporter les provisions nécessaires à la Colonie pour le printemps suivant; mais le roi, au lieu de lui envoyer des secours et des provisions, le rappela, en 1543.

Depuis cette date jusqu'à la fin du seizième siècle, il ne fut tenté par la France aucun établissement en Amérique. Les vaisseaux continuaient cependant à faire la pêche de la morue sur les bancs de Terre-Neuve.

Essai de colonisation par le marquis de la Roche.—Vers la fin du 16e siècle, le marquis de la Roche obtint de Henri III des lettres patentes le nommant lieutenant-général et vice-roi des Terres-Neuves et d'autres pays qu'il pourrait découvrir. En 1598, ces lettres patentes furent confirmées par Henri IV.

Le marquis de la Roche partit avec un seul vaisseau, emmenant 50 repris de justice, qu'il débarqua sur l'île de Sable, en attendant qu'il trouvât sur le continent un lieu propre à établir une colonie. Au retour, les vents contraires ne lui permirent pas d'y aborder, et ces infortunés restèrent sur cette île pendant plusieurs années: ils n'étaient plus qu'au nombre de douze, lorsque le roi,

informé du sort de ces malheureux délaissés, les envoya chercher.

M. de Chauvin.—La commission du Marquis de la Roche passa aux mains de Mr. Chauvin en 1599, et ce navigateur s'occupa exclusivement de la traite des pelleteries. Après la mort de Chauvin, en 1601, sa commission passa au commandeur de Chates, gouverneur de Dieppe.

Compagnie de M. de Chates.—M. de Chates forma une compagnie puissante. Pontgravé, négociant de St.-Malo, eut la conduite des vaisseaux. Le commandeur engagea aussi Champlain à se joindre à Pontgravé pour faire le voyage du Canada. Il le pria d'examiner soigneusement le pays, et de lui en faire un rapport exact et fidèle.

Champlain remonte le St.-Laurent.—Champlain partit avec Pontgravé, le 15 mars 1603. Les vaisseaux furent laissés à Tadousac. Champlain et Pontgravé remontèrent le St.-Laurent jusqu'au Sault St.-Louis. De retour en France, ils apprirent la nouvelle de la mort de M. de Chates.

Compagnie de M. de Monts.—La commission de M. de Chates passa à M. Pierre du Gas, sieur de Monts, gentilhomme calviniste et gouverneur de Pons.

M. de Monts conserva la compagnie formée par M. de Chates, et l'augmenta de quelques négociants de Rouen et de La Rochelle.

Fondation de l'Acadie.—Au printemps de 1604, M. de Monts partit avec deux vaisseaux, accompagné de Champlain et de M. de Poutrincourt, pour établir une colonie. Après avoir visité les côtes de la baie Française (Fundy), il alla hiverner dans l'île Ste.-Croix, à l'embouchure de la rivière des Etchemins (Rivière Ste.-Croix). Dans ce lieu, les Français souffrirent beaucoup du froid, du manque d'eau et du scorbut, qui enleva 36 hommes. Aussi, dès que la navigation fut ouverte, M. de Monts, accompagné de Champlain et de quelques hommes, s'embarquèrent sur une barque et longèrent la côte jusqu'au Cap Cod. Ne trouvant pas de lieu qui lui offrît tous les

avantages qu'il cherchait, M. de Monts revint à Ste.-Croix ; puis les Français se rembarquèrent sur les deux navires et allèrent fonder en Acadie un établissement, auquel on donna le nom de Port Royal (aujourd'hui Annapolis).

CANADA.

Étendue.—Le Canada, avec ses limites actuelles, est une immense contrée de l'Amérique Septentrionale, égalant en superficie presque l'Europe. Il s'étend de l'Atlantique au Pacifique, et de la frontière des Etats-Unis à la mer Glaciale.

Sous la domination française, la Nouvelle France comprenait les vallées du St.-Laurent, des Grands Lacs, du Mississipi et celle de l'Ohio, son affluent.

Provinces.—Les 7 Provinces du Canada et l'immense territoire du Nord-Ouest ont été colonisés par la France, à des époques différentes :

1° La Nouvelle-Ecosse (Acadie) fut colonisée en 1604 ; le Nouveau-Brunswick fut primitivement attaché à la Nouvelle France et ensuite à l'Acadie.

2° La Province de Québec fut colonisée en 1608.

3° La Province d'Ontario fit partie de la Province de Québec jusqu'en 1791.

4° Manitoba, comprenant les anciennes colonies de la Rivière-Rouge et du Portage, a été colonisé par des Français et des Anglais au commencement de ce siècle.

5° La Colombie anglaise doit ses premiers colons à ses mines d'or, qui, depuis un peu plus de 25 ans, y attirent une foule d'aventuriers.

6° L'Ile du Prince Edouard a été colonisée en 1713.

7° Le Danois Anskolk a découvert la baie d'Hudson. Depuis 1672, la célèbre compagnie de la baie d'Hudson a établi sur cet immense territoire des postes pour y exploiter le commerce des fourrures.

Forts.—Pour se maintenir dans ses vastes possessions

et se préserver contre les attaques des Sauvages, la France éleva sur plusieurs points un grand nombre de forts.

Parmi ces forts on remarque ceux de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal, sur le St.-Laurent; ceux de Sorel, de Chambly, de St. Jean, de St. Frédéric, et de la Pointe à la chevelure (Carillon), sur le Richelieu et sur le lac Champlain; ceux de Cataracoui ou Frontenac, de Niagara, du Détroit, de la Presqu'île, sur les grands lacs; ceux de Duquesne et de Machaut, dans la vallée de l'Ohio; celui de Contrecœur, à l'ouest du lac Supérieur.

Sauvages.—Lorsque les Français s'établirent dans la Nouvelle France, ils y trouvèrent plusieurs nations ou tribus de Sauvages. En remontant le fleuve, on remarquait les Montagnais dans le Labrador; les Algonquins, au nord du St. Laurent; les Outaouais, sur la rivière de ce nom; les Hurons, sur le bord du lac auquel ils ont donné leur nom; les nombreuses tribus des Sioux, des Miamis, des Outagamis, etc., à l'ouest, et au sud du lac Supérieur; la confédération des cinq tribus des Iroquois, au sud du lac Ontario, dans l'Etat de New-York; les Etchemins, au sud du St.-Laurent; les Abénaquis, qui, avec les Hurons, furent les alliés les plus fidèles des Français, dans l'Etat du Maine et sur les bords du St.-Laurent; enfin les Micmacs ou Souriquois, dans l'Acadie.

Caractère et mœurs des Sauvages.—Tous ces Indiens étaient d'une haute stature et bien proportionnés. Leur teint était cuivré, leurs yeux généralement bruns, leurs cheveux longs et noirs. Ils étaient très-intelligents. Assez doux dans la paix, ils étaient d'une cruauté révoltante dans leurs expéditions guerrières, faisant souffrir à leurs prisonniers les tourments les plus affreux, et poussant la barbarie jusqu'à manger la chair sanglante de leurs victimes.

Industrie.—Faire des arcs, des flèches, des tomahaks, des canots d'écorce, des filets: voilà, à peu près, à quoi se bornait l'industrie des Indiens. Les hommes faisaient la chasse et la pêche. Les femmes, regardées comme des esclaves, étaient traitées avec mépris par les hommes. Elles se livraient aux travaux les plus pénibles.

Religion.—La religion des Indiens était un paganisme grossier. Ils croyaient à l'existence de deux dieux ; l'un bon, qu'ils appelaient le bon *Manitou ;* et l'autre mauvais, qu'ils appelaient le mauvais *Manitou.* Ils avaient une idée confuse des peines et des récompenses après la mort : ils pensaient que ceux qui avaient été bons pendant la vie, allaient dans un pays où la chasse était abondante, et que ceux qui avaient été méchants, étaient envoyés dans un pays où il n'y avait ni chasse ni pêche.

Gouvernement.—Les Sauvages n'avaient aucune forme régulière de gouvernement. Plutôt républicains que monarchistes, ils n'obéissaient qu'à des chefs qu'ils se choisissaient librement parmi les plus braves et les plus éloquents de la tribu.

PREMIERE PARTIE.

DOMINATION FRANÇAISE

1608 à 1760.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

1608 à 1663.

I. SAMUEL DE CHAMPLAIN.

1608 à 1629.

M. de Monts, Lieutenant-général, le comte de Soissons, le Prince de Condé, le duc de Montmorency, le duc de Ventadour, Vice-Rois, et le Cardinal Richelieu, Grand-Maître.

Samuel de Champlain.—M. de Champlain naquit à Brouage, en Saintonge. Il embrassa très-jeune le service de la mer. Intelligent et très-instruit pour l'époque où il vécut, ferme et constant à suivre ses entreprises, intrépide et surtout chrétien dans toute la force de ce mot : voilà ce que fut Champlain, celui que la Providence avait destiné pour être le fondateur et le père de la Nouvelle France.

Arrivée de Champlain. — M. de Monts, ayant obtenu du roi une nouvelle commission, tourna cette fois ses vues vers le Canada, où il voulait faire une nouvelle tentative de colonisation. Il équipa deux navires : l'un, sous les ordres de Pontgravé, se rendit à Tadousac, où il fit la traite des pelleteries ; et l'autre, commandé par

Champlain, vint jeter l'ancre devant la pointe appelée *Kébec* par les Sauvages.

Fondation de Québec.—Le 3 juillet 1608, M. de Champlain débarqua sur cette pointe. Il donna des ordres pour commencer immédiatement des travaux de défrichement et de construction. On vit bientôt s'élever, à l'endroit où est aujourd'hui l'église de la Basse-Ville, trois corps de logis à deux étages et un magasin ; le tout fut défendu par un fossé, pour la sûreté de la Colonie. Tel fut l'humble berceau de la Nouvelle France.

Site.—Il était impossible de trouver un lieu plus avantageux pour fonder une colonie que celui que choisit M. de Champlain. En effet, Québec possède un des plus beaux ports du monde, où les plus gros navires peuvent jeter l'ancre en toute sûreté. L'habitation de Québec était située au pied d'un promontoire charmant, séparé de celui de Lévis par un immense fleuve aux eaux limpides ; en face se trouve une grande et belle île ; puis, au nord, la vue se porte sur la verte et riante côte de Beaupré, couronnée par les Laurentides et coupée par la délicieuse cascade de Montmorency.

Combats de Champlain.—Les Algonquins et les Hurons, voulant porter la guerre chez les Iroquois, leurs ennemis communs, prièrent M. de Champlain de les accompagner. Il eut la faiblesse de se rendre à leur désir. Cette faute eut par la suite de graves résultats, et mit plusieurs fois la Nouvelle France à deux doigts de sa perte. Si les Français se firent des alliés fidèles des Algonquins et des Hurons, ils se firent des ennemis irréconciliables de la nation la plus brave et la plus vindicative qu'il y eût parmi les Sauvages.

1er Combat.—De Champlain, accompagné seulement de deux Français, suivit ses nouveaux alliés au nombre de 60. Le combat se livra sur les bords du lac Champlain. Les Iroquois furent si effrayés du bruit et de l'effet des armes à feu, qu'ils entendaient pour la première fois, qu'ils prirent la fuite. Ils laissèrent sur le champ de bataille trois de leurs chefs et plusieurs de leurs guerriers ; dix ou douze furent faits prisonniers.

Les vainqueurs firent souffrir à ces derniers les plus cruels tourments.

2e Combat.—En 1610, Champlain accompagna ses alliés dans une seconde expédition contre les Iroquois. Cette seconde bataille eut lieu à l'entrée de la rivière Richelieu. Les Iroquois, qui commençaient à craindre moins les armes des Français, résistèrent cette fois plus longtemps. Ce ne fut qu'après un combat sanglant qu'ils furent repoussés: presque tous furent tués ou faits prisonniers.

3e Combat.—En 1615, un troisième combat fut livré sur le bord du lac Ontario, dans le pays même des Iroquois, entre les Hurons, que Champlain accompagnait, et les Iroquois. Les Iroquois se battirent mieux que dans les deux précédents combats, et ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'ils furent repoussés de leur retranchement. Champlain fut blessé et dut passer l'hiver chez les Hurons.

Vengeance des Iroquois.—Les Iroquois, humiliés de leurs défaites, ne vinrent pas attaquer les Français pendant l'administration de M. de Champlain; mais on les vit plus tard se présenter sur plusieurs points, tantôt par petites bandes, tantôt par bandes nombreuses, cherchant à se venger non-seulement des Hurons, mais des Français même, qu'ils vinrent braver jusque sous les canons du Fort de Québec.

Voyages, découvertes et explorations de Champlain.—Champlain, avant la fondation de Québec, avait déjà traversé plusieurs fois l'Océan. Il avait visité le Mexique, aidé à la fondation de Port-Royal, et remonté le St.-Laurent jusqu'au Sault St.-Louis, en 1603.

En 1609, il découvrit la rivière Richelieu, appelée alors rivière des Iroquois; dans le même voyage, il découvrit le lac auquel il donna son nom. En 1613, en cherchant un passage pour se rendre au Pacifique, il découvrit la rivière Outaouais. En 1615, il découvrit le lac Nipissing, le lac Simcœ, le lac Huron, le lac Ontario, et prit possession de presque tout le pays qui forme aujourd'hui la Province d'Ontario.

A peine arrivé de ses voyages dans les pays de l'Ouest, Champlain s'embarquait pour la France, où il se rendait pour veiller aux intérêts de la Colonie, former de nouvelles compagnies, amener des religieux, plaider la cause des habitants, obtenir des colons et des secours de tous genres.

Arrivée des Récollets.—En 1615, Champlain fit embarquer avec lui quatre Pères Récollets, qu'il conduisit dans la Nouvelle France pour donner les secours spirituels aux Français et pour prêcher l'Evangile aux Sauvages. Ces Récollets étaient les Pères Denis Jamay, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le frère du Plessis. Une petite chapelle fut érigée près de l'habitation, et la première messe y fut célébrée, le 26 juin, par le Père Le Caron.

Résidence des Récollets.—Les Récollets se fixèrent plus tard là où est aujourd'hui l'Hôpital-Général; ensuite, à la Haute-Ville, dans le lieu où se trouve aujourd'hui l'église Anglicane.

Arrivée des Jésuites.—En 1625, les Jésuites arrivèrent dans la Colonie. Ces bons Pères venaient au secours des Récollets, qui en avaient fait eux-mêmes la demande. Les premiers Jésuites qui vinrent au Canada, furent les Père Jean de Brébeuf, Charles Lalemant, Edmond Masse, et deux frères. Les Jésuites reçurent l'hospitalité chez les Récollets, près de l'Hôpital-Général. Leur collége fut fondé, en 1635, par le marquis de Gamache.

Les Jésuites se dispersent.—Ces zélés missionnaires, dont le nombre fut augmenté de plusieurs autres qui traversèrent l'Océan pour se joindre à eux, méprisant la fatigue et la faim, bravant la mort, se dispersèrent sur cet immense territoire pour convertir les Sauvages au christianisme. Les Jésuites découvrirent les parties du pays les plus éloignées. Ils réunirent les Sauvages, et en firent plusieurs villages chrétiens où l'on trouvait la foi des premiers fidèles.

Bourgades huronnes.—Parmi ces bourgades chrétiennes, on doit nommer celles de St.-Ignace, de St.-Joseph, de St.-Jean, de St.-Louis et de Ste.-Marie, dans le pays des Hurons.

Education.—C'est aux Jésuites qu'on doit la première éducation classique qui fut donnée aux jeunes gens du Canada.

Les Récollets donnèrent aux enfants une excellente éducation chrétienne et élémentaire jusqu'à la conquête, époque où ces deux ordres furent supprimés en Canada.

Compagnies.—Les rois de France ne se chargèrent pas du gouvernement direct de la Nouvelle France. Ils se déchargeaient de ce soin sur des Compagnies auxquelles ils accordaient des commissions ou chartes. Par ces chartes, elles obtenaient des priviléges et contractaient des obligations envers la Colonie ; coloniser le pays, veiller à sa sûreté, bâtir des forts ; payer les fonctionnaires publics, subvenir aux dépenses des missionnaires et du clergé en général : telles furent les principales obligations des Compagnies de la Nouvelle France.

Pour payer toutes ces dépenses, les Compagnies avaient le privilége de faire seules le commerce des pelleteries avec les sauvages.

Les Compagnies qui obtinrent des commissions pour le Canada, furent :

1° celle de M. de Monts, de 1603 à 1614 ;

2° celle des marchands de Rouen, de 1614 à 1621 ;

3° celle du duc de Montmorency, de 1621 à 1627 ;

4° celle des Cent-Associés, de 1627 à 1664 ;

5° celle des Indes Occidentales, de 1663 à 1674.

Il y eut une sixième compagnie, celle de Notre-Dame de Montréal, en 1640.

Les Compagnies, en général, furent la cause du peu de progrès que fit la Colonie dans son enfance : composées en grande partie de marchands, elles s'occupaient avant tout de leurs intérêts commerciaux et ne remplissaient qu'à demi leurs obligations.

Vice-Rois.—Les rois de France étaient représentés par des personnages de distinction, qui, en qualité de Vice-Rois ou de Lieutenants-Généraux, avaient pour mission de protéger la Colonie et de présider les compagnies. Les plus remarquables de ces Vice-Rois, jusqu'à la mort de Cham-

plain, furent M. de Roberval, M. de Monts, le comte de Soissons, le Prince de Condé, le Duc de Montmorency, le cardinal Richelieu, qui présida la compagnie des Cent-Associés.

Population française.—Il serait difficile de préciser le nombre d'hommes qui arrivèrent à Québec avec Champlain, en 1608. La population de la Colonie ne dépassa pas 300 âmes pendant le gouvernement de son fondateur. C'étaient des hommes respectables et actifs : la plupart étaient artisans ou laboureurs. Le travail était d'obligation. Champlain fit repasser en France deux hommes, parce qu'ils n'avaient pas fait sur leurs terres les travaux de défrichement auxquels ils étaient tenus.

Femmes.—Les femmes étaient en très-petit nombre. Madame Louis Hébert et ses Demoiselles, Madame Couillard, (1) Madame A. Martin, et Madame de Champlain, arrivée en 1620, étaient à peu près les seules femmes qu'il y eût alors dans la Nouvelle France.

On veilla avec le plus grand soin à ne laisser passer en Canada que des femmes honnêtes et pieuses.

Tant de précautions et de sollicitudes firent bientôt de la Nouvelle France une colonie modèle. Aussi n'est-il pas surprenant que le peuple canadien ait été et soit encore un peuple moral, pieux, honnête et religieux.

Tenure des terres.—On établit, dès les premiers temps, le système féodal ou tenure seigneuriale. Les rois de France accordaient des fiefs de quelques lieues carrées à des seigneurs pauvres, à des officiers de mérite, ou à des hommes qui s'étaient distingués par quelques actions d'éclat. Le seigneur devait concéder aux colons des terres d'une centaine d'arpents carrés, moyennant une rente d'un ou deux sous par arpent (*cens et rentes*), et de $8\frac{1}{3}$ par cent sur le prix de la vente à chaque mutation (*lots et ventes*). Le censitaire avait plusieurs autres obligations envers son seigneur, entre autres celle de faire moudre ses grains à son moulin.

---

(1) Le mariage de Demoiselle Hébert avec M. Couillard fut le premier célébré dans la Colonie.

Ce système, excellent pour une colonie naissante, favorisa d'abord la colonisation.

La législature du Canada abolit la tenure seigneuriale, en 1854, parce qu'on reconnut qu'elle était devenue un obstacle à l'établissement des manufactures dans le pays.

Plusieurs seigneurs français ruinés laissèrent leur patrie, et vinrent se fixer dans la Nouvelle France; ils amenèrent avec eux une partie de leurs serfs, qui s'établirent autour d'eux. Des officiers de mérite, entourés de leurs soldats comme censitaires, s'établirent aussi dans le pays. C'est ainsi qu'ont été formées nos premières paroisses; entre autres, celles de la côte de Beaupré, de l'Ile d'Orléans et de la rivière Richelieu.

Fortifications.—L'habitation de Québec était en très-mauvais état; Champlain voulut y remédier en faisant construire, en 1620, sur la colline où se trouve aujourd'hui la Plate-forme, ou Terrace-Durham, un Fort, qui est désigné sous le nom de Château St.-Louis. Ce château a servi de demeure à tous les gouverneurs français et à tous les gouverneurs anglais jusqu'en 1834, époque où il fut consumé par un incendie.

En 1611, pour assurer ses découvertes et protéger le commerce, Champlain bâtit un fort, qu'il nomma Place-Royale, au lieu même où, trente ans plus tard, on fonda Montréal.

Déclaration de guerre. — La guerre éclata entre l'Angleterre et la France au moment où la Compagnie des Cent-Associés venait d'être organisée par les soins de Champlain. Les premiers vaisseaux que la Compagnie expédia furent pris par les trois frères Kertk: Louis, David et Thomas, étaient français et huguenots. Par suite des guerres religieuses de cette malheureuse époque, ils étaient passés au service de l'Angleterre.

David s'empara du Port-Royal et de Tadousac, et envoya ensuite une chaloupe sommer Champlain de lui livrer l'habitation de Québec. Celui-ci lui fit une réponse si fière, que David Kertk jugea prudent de se retirer.

Capitulation de Québec.—En 1629, une escadre anglaise, sous les ordres des frères Kertk, jeta l'ancre dans la rade de Québec; Louis Kertk somma Champlain de lui livrer la place. Les vivres et les munitions man-

quaient : aussi Champlain se vit dans la triste nécessité de livrer Québec aux Anglais. Il obtint une composition assez avantageuse, et les Français furent traités avec politesse par les Kertk. Les Jésuites et Champlain se rendirent d'abord en Angleterre et ensuite en France.

PREMIÈRE DOMINATION ANGLAISE.

1629 à 1632.

Louis Kertk.—Le lendemain de la capitulation de Québec, 20 juillet, Louis Kertk prit possession de Québec et traita Champlain avec beaucoup d'égards. Il engagea les trois familles qui s'étaient établies à Québec à rester dans le pays, en leur offrant sa protection et une liberté pleine et entière.

Reddition du Canada.—Champlain apprit, en arrivant en Angleterre, que la paix avait été conclue deux mois avant la prise de Québec. Cependant le Canada et l'Acadie ne furent rendus à la France que le 29 mars 1632, par le traité de St.-Germain-en-Laye.

Continuation de la Domination française.

Guillaume de Caen.—Par le traité, la compagnie des Cent-Associés rentra dans tous ses droits. Champlain fut désigné pour aller reprendre possession du Canada. L'état de pénurie où la compagnie se trouvait alors par suite des pertes qu'elle avait faites dans la dernière guerre, lui fit consentir à laisser au sieur Guillaume de Caen le soin de prendre possession de Québec, et d'y faire le commerce pendant une année.

Le drapeau blanc, à la grande joie des Français restés dans le pays, flotta sur le fort le 18 juillet 1632, à la place du drapeau anglais.

Second gouvernement de Champlain.— La compagnie confia à Champlain le gouvernement de la Nouvelle France avec des pouvoirs plus amples qu'auparavant. Il arriva à Québec, le 23 mai 1633, avec 200 personnes, tant matelots que colons. Les Pères Masse et Brébeuf arrivèrent sur la même flottille.

Trois-Rivières.—L'événement le plus remarquable de la seconde administration de Champlain fut la fondation des Trois-Rivières, en 1634, par le sieur de la Violette. Le collége des Jésuites fut érigé l'année suivante. Bientôt plusieurs familles honorables de France vinrent s'établir en Canada, lorsqu'elles furent certaines qu'elles pourraient procurer à leurs enfants une bonne éducation chrétienne et classique.

Notre-Dame de la Recouvrance.—Champlain avait promis d'ériger une chapelle en l'honneur de la Ste.-Vierge, s'il avait le bonheur de revenir dans sa colonie bien aimée. Pour accomplir son vœu, il fit construire, à la Haute-Ville, près du Château St.-Louis, une chapelle qu'il nomma Notre-Dame de la Recouvrance.

Mort de Champlain —L'année 1635 fut une année de deuil pour toute la Colonie, qui eut le malheur de perdre son fondateur. Il mourut le jour de Noël, après deux ans et demi de souffrances. M. de Châteaufort fut chargé du commandement jusqu'à l'arrivée d'un nouveau gouverneur, au printemps de 1636.

II. MONTMAGNY.

1636 à 1648.

Le Cardinal Richelieu, Grand-Maître, le duc de Maillé Brézé, Grand-Maître, et le duc De Danville, Vice-Roi.

Arrivée de M. de Montmagny.—Le successeur de Champlain fut M. De Montmagny, chevalier de Malte, ordre à la fois religieux et militaire. M. de Montmagny était digne de succéder à Champlain. C'était un homme pieux et

doné de beaucoup de qualités. Il fut reçu par la population tout entière, et se rendit à la chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance, où un *Te Deum* fut chanté en actions de grâce.

Evénements remarquables. — Pendant les 12 années que dura l'administration de M. de Montmagny, les événements les plus remarquables furent : 1° des établissements ou fondations; 2° les courses des Iroquois ; 3° le règlement des difficultés entre les colons et la compagnie.

Sillery.—Pour mettre les sauvages chrétiens à l'abri des insultes des Iroquois, on fonda près de Québec, en 1637, la bourgade de Sillery, ainsi appelée du nom de son fondateur, M. de Sillery, commandeur de Malte. Elle fut habitée aussitôt par douze familles, qui furent suivies peu après par un grand nombre d'autres. Rien ne fut plus édifiant que la ferveur de ces pauvres sauvages ; aussi n'avaient-ils sous les yeux que de bons exemples parmi les Français qui habitaient alors Québec.

Ursulines et Hôtel-Dieu.—L'année 1639 fut remarquable par l'arrivée des Dames Ursulines et des Dames Hospitalières. Elles furent reçues avec joie et au bruit du canon par le gouverneur et toute la population.

Dans un temps où l'on avait tout à craindre de la part des sauvages, il était noble, grand et héroïque le dévouement de ces " femmes fortes," de ces femmes suivant le cœur de Dieu, qui abandonnèrent tout, famille et patrie, pour venir soigner les malades ou instruire les jeunes filles de la Colonie.

Madame la duchesse d'Aiguillon a fondé l'Hôtel-Dieu de Québec. Les premières Ursulines, conduites par Madame de la Pelleterie, leur fondatrice, furent les Révérendes Mères de l'Incarnation, de St.-Joseph et de Ste.-Croix. Le couvent des Dames Ursulines de Québec a donné naissance à celui des Trois-Rivières, en 1697. Sur les bords du Mississipi, près de la Nouvelle-Orléans, s'est élevée une autre maison d'Ursulines, sorties également de la maison-mère de Québec. Ces maisons ont toujours été l'ornement de notre pays. Elles donnent aux jeunes personnes une excellente éducation chrétienne et une instruction soignée,

Fondation de Montréal.—En 1640, fut formée en France la compagnie de Montréal. Elle était composée de laïques et d'ecclésiastiques. Le but principal de cette compagnie fut le soutien de la religion catholique en Canada et la conversion des Sauvages. Elle trouva un digne chef dans M. de Maisonneuve, un des associés; il fut nommé gouverneur de Montréal, où on désirait établir une bourgade fortifiée. M. de Maisonneuve arriva à Québec en septembre 1641, amenant plusieurs familles de France. La saison étant trop avancée, il hiverna à Sillery.

Au printemps, le 17 mai de 1642, M. de Maisonneuve arriva à Montréal accompagné de M. de Montmagny et du supérieur des Jésuites, qui y célébra la messe ce jour-là. On se mit immédiatement à l'œuvre, et on vit bientôt s'élever le toit des premières maisons de Montréal. Le nom de Ville-Marie fut donné à la ville naissante par M. de Maisonneuve; mais, en dépit de son pieux fondateur, celui de Montréal a prévalu.

Iroquois.—Les Iroquois, humiliés sous M. de Champlain, mais non vaincus, parurent plusieurs fois en armes sous l'administration de M. de Montmagny. En 1640, ils tombèrent à l'improviste sur une tribu de Hurons et en firent un grand massacre.

Pendant qu'un conseil se tenait aux Trois-Rivières au sujet de la paix, les Iroquois en sortirent pour aller piller plusieurs canots d'Algonquins et de Hurons qui arrivaient chargés de pelleteries. La négociation fut rompue immédiatement: ce procédé indigne montra qu'il était impossible de se fier à la bonne foi de ces barbares.

Fort Richelieu.—M. de Montmagny fit ériger un fort à l'entrée de la rivière Richelieu. Sept cents Iroquois vinrent attaquer les travailleurs, mais ils ne purent les empêcher de le finir en peu de temps.

En 1644, ils attaquèrent Ville-Marie, où ils tuèrent trois hommes et en blessèrent trois autres. Vers le même temps, ils brûlèrent plusieurs bourgades de Hurons et en massacrèrent les habitants. Les Pères Jogue et Bressani tombèrent entre leurs mains et furent bien maltraités.

La paix fut conclue aux Trois-Rivières entre les Français et tous les Sauvages, mais elle ne fut pas de longue durée : car, en 1647, les Iroquois, divisés en petites bandes, brûlèrent le fort Richelieu, surprirent les Algonquins, qui, comptant sur la paix, s'étaient dispersés pour chasser.

En 1646, le Père Jogue fut tué d'un coup de hache par un Iroquois, dans la cabane d'un Huron.

Difficultés entre les Colons et la Compagnie. —Des difficultés au sujet de la traite des pelleteries s'étaient élevées entre les habitants et les Cent-Associés ; elles furent réglées par un traité signé entre les deux parties et confirmé par le roi, en 1645. Les habitants obtinrent la traite des pelleteries, mais seulement pour l'échange de leurs produits, aux conditions suivantes : 1° ils devaient payer le clergé, les fonctionnaires publics et toutes les dépenses de l'administration ; 2° ils devaient faire venir tous les ans au moins 20 personnes ; 3° ils devaient payer mille livres de peaux de castor.

Départ de M. de Montmagny.—M. de Montmagny s'était toujours conduit avec tant de sagesse, de piété et de désintéressement, qu'il était également aimé et respecté des Français et des Sauvages. Mais la cour ayant pris la résolution de ne laisser les gouverneurs en place que trois ans, il reçut l'ordre de laisser son gouvernement. " Il emporta, dit le Père Lalemant, les regrets de la Colonie, et une mémoire éternelle de sa prudence et de sa sagesse ".

III. LOUIS D'AILLEBOUT DE COULONGE.

1648 à 1651.

Le duc de Danville, Vice-Roi.

Arrivée de M. D'Aillebout.—Le successeur de M. Montmagny fut M. d'Aillebout. Ce nouveau gouverneur était, comme ses deux prédécesseurs, un homme de bien, d'une piété exemplaire et plein de bonne volonté. Il

fut reçu, à son arrivée à Québec, par M. de Montmagny, qui lui fit une réception magnifique.

Conseil de Québec.—M. d'Aillebout apportait un édit royal, portant: 1° que le gouverneur-général devait à l'avenir être nommé pour trois ans seulement; 2° que le roi créait un conseil composé du gouverneur, du supérieur des Jésuites, en attendant qu'il y eût un évêque, de deux habitants élus tous les trois ans par les conseillers et par les syndics des communautés de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal; le dernier gouverneur avait le droit de faire partie de ce conseil, s'il résidait dans la Colonie. Ce conseil avait tous les pouvoirs judiciaires et exécutifs.

Invasions des Iroquois.—Le 4 juillet 1648, la bourgade huronne de St.-Joseph, composée de 400 familles, fut attaquée à l'improviste par les Iroquois. Ces barbares massacrèrent ou firent prisonniers près de 700 Hurons. Le Père Daniel fut tué au milieu de ses chers néophytes, après en avoir baptisé un grand nombre au milieu du massacre.

L'année suivante, le 16 mars, les Iroquois revinrent au nombre d'environ 1000, presque tous armés d'arquebuses, que leur vendaient les Hollandais. Ils attaquèrent d'abord la bourgade Saint-Ignace, et tuèrent ou firent prisonniers tous les Hurons de ce bourg. Ils allèrent ensuite brûler la bourgade Saint-Louis.

Martyres des Pères Lalemant et Brébeuf.—Les Pères de Brébeuf et Gabriel Lalemant furent pris pendant qu'ils baptisaient les catéchumènes restés dans la bourgade. Ces bons Pères n'avaient pas voulu suivre les 500 Hurons qui s'étaient échappés. Les Iroquois les firent expirer dans les plus horribles tourments; ils leur mirent des tisons ardents sur la langue, pour les empêcher de prononcer dans leur supplice le saint nom de Jésus.

Dispersions des Hurons.—Les habitants de quinze bourgades prirent le parti d'abandonner leurs cabanes, et de chercher leur salut dans les bois ou chez les nations voisines.

Les Jésuites abandonnèrent leur résidence de Ste.-Marie, et suivirent 300 familles dans l'île St.-Joseph.

Attaque de la bourgade Saint-Jean. — Le 7 décembre 1649, les habitants de la bourgade Saint-Jean furent presque tous massacrés par les Iroquois. Le Père Garnier fut tué avec ses néophytes en exerçant son saint ministère.

Reste des Hurons.—Parmi les Hurons qui échappèrent à la mort, les uns se donnèrent aux vainqueurs, et furent incorporés à la nation Iroquoise; les autres vinrent se mettre sous la protection du fort de Québec. Ils furent envoyés d'abord à l'île d'Orléans, puis à Sillery, et de là à Lorette, où on voit encore les faibles restes.

IV. JEAN DE LAUZON.

1651 à 1656.

Le duc de Danville, Vice-Roi.

Arrivée de M. de Lauzon. — M. de Lauzon arriva à Québec, accompagné de ses deux fils, en octobre 1651, pour remplacer M. d'Aillebout, dont les trois années étaient expirées. Le nouveau gouverneur trouva la Colonie dans un état de grande faiblesse.

Evénements remarquables.—1° Les courses et les déprédations des Iroquois; 2° l'arrivée d'une nouvelle recrue obtenue par M. de Maisonneuve pour Ville-Marie, sont les événements les plus remarquables arrivés pendant les six années de l'administration de M. de Lauzon.

Courses des Iroquois.—La destruction des Hurons, fidèles alliés des Français, causa dans la Colonie une pénible sensation. L'inquiétude était dans tous les esprits. Les Iroquois, enivrés du sang des Hurons, avaient soif de celui des Français et ne songeaient rien moins qu'à les exterminer.

En juin 1651, les Iroquois attaquèrent les Français à la Pointe Saint-Charles, près de Ville-Marie; ils furent repoussés par Charles Le Moine, qui ne perdit que quatre hommes.

Dans le mois de juillet suivant, 200 Iroquois assiégèrent l'hôpital de Ville-Marie sans plus de succès.

L'année 1652, ils tuèrent M. du Plessis-Bochart, gouverneur des Trois-Rivières, et quinze de ses hommes. C'était la plus grande perte que les Français eussent encore faite dans leurs guerres contre ces barbares.

Ils massacrèrent, la même année, le Père Buteux, avec ses conducteurs, sur le Saint-Maurice. Le Père Buteux fut le septième martyr de la Nouvelle France, immolé par la main des Iroquois.

En août 1653, 500 Agniers assiégèrent le fort des Trois-Rivières pendant quelques jours.

Le 6 novembre, ils demandèrent et obtinrent la paix.

Recrue de M. de Maisonneuve.—M. de Maisonneuve amena de France cent hommes recueillis dans le Maine, l'Anjou, le Poitou et la Bretagne : tous étaient jeunes, robustes, courageux et connaissant le métier des armes. Ils avaient aussi tous une profession ou un métier capable de les faire vivre et de les mettre en état de se rendre utiles à la Colonie ; mais avant tout ils étaient de mœurs irréprochables.

Cette recrue fut reçue avec grande satisfaction dans toute la Colonie et surtout à Ville-Marie, dont elle tripla la population. C'est par l'arrivée de ces hommes que Ville-Marie devint réellement une ville n'ayant été jusqu'alors qu'un poste militaire.

Couvent de Notre-Dame.—Les hommes ne donnèrent pas seuls l'exemple de l'héroïsme dans ces temps de carnage et de désastres ; les femmes prouvèrent que le courage peut se trouver dans le cœur d'une femme aussi bien que dans celui d'un homme. La sœur Marguerite Bourgeois, digne imitatrice des Dames Ursulines et Hospitalières, ses devancières dans la Colonie, arriva, en 1653, à Ville-Marie, le lieu le plus exposé à la fureur des Iroquois, et fonda le couvent de Notre-Dame de la Congrégation. Ce couvent et les nombreuses missions qui en sont sorties, font honneur à Montréal et au pays entier.

Départ de M. de Lauzon.—Dans l'été de 1656,

M. de Lauzon, se voyant avancé en âge et se croyant incapable de gouverner la Colonie dans les circonstances difficiles où elle se trouvait, prit le parti de retourner en France. Il laissa le commandement à son fils, qui lui-même, quelque temps après, le transmit à M. d'Aillebout, qui le garda jusqu'à l'arrivée du successeur de son père.

V. PIERRE DE VOYER, VICOMTE D'ARGENSON.

1658 *à* 1661.

Le duc de Danville et le Marquis dé Feuquière, Vice-Rois.

Arrivée de M. d'Argenson.—M. de Lauzon eut pour successeur le Vicomte d'Argenson, qui arriva à Québec le 11 juillet 1658, et fut reçu avec distinction par M. d'Aillebout. M. d'Aillebout se retira ensuite à Montréal, où il mourut deux ans après. M. d'Aillebout est le second gouverneur dont les restes reposent dans ce pays.

Evénements remarquables.—Pendant les trois années de l'administration de M. d'Argenson, il y eut deux événements bien dignes de remarque dans l'histoire de la Nouvelle France: 1° l'arrivée de son premier évêque; 2° la fondation du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal. Ajoutons les courses des Iroquois et le beau dévouement de Dollard.

Séminaire de Saint-Sulpice.—Le vénérable M. Ollier fut le fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice. La compagnie de Montréal céda ses droits, tant au temporel qu'au spirituel, au Séminaire de Saint-Sulpice. Quatre Sulpiciens, ayant à leur tête Gabriel de Queylus, arrivèrent à Ville-Marie dans l'été de 1657. L'abbé de Queylus, en sa qualité de vicaire apostolique, vint se fixer à Québec, chef-lieu de la Nouvelle France.

Services rendus par cette maison. — Toute la Colonie, dit Charlevoix, fut charmée de voir un corps accrédité, puissant et fécond en excellents sujets, se charger

de défricher et de faire peupler une Ile dont les premiers possesseurs n'avaient pas poussé l'établissement autant qu'on l'avait d'abord espéré. La maison de Saint-Sulpice a rendu et rend encore d'immenses services à l'île de Montréal et particulièrement à la ville : ses grandes richesses sont employées à l'entretien du culte et à l'instruction chrétienne de plusieurs milliers de petites filles et de de petits garçons. La fondation du Séminaire de Saint-Sulpice date de 1659.

Invasion des Iroquois. — A peine Mr. d'Argenson fut-il installé au Château Saint-Louis, que les Iroquois vinrent massacrer des Algonquins, sous les canons même du fort. On les poursuivit sans pouvoir les atteindre.

Attaque des Trois-Rivières.—Peu de temps après, ils s'approchèrent des Trois-Rivières pour surprendre ce poste. Ils envoyèrent vers M. de la Potherie huit hommes pour parlementer ; M. de la Potherie, comprenant leur dessein, arrêta ces hommes, en garda un et envoya les sept autres au gouverneur, qui les fit exécuter. Ce coup de vigueur procura à la Colonie quelques mois de repos.

Triste position des Français.—Aucun secours de France n'arrivait ; les Iroquois, irrités par leurs récentes défaites, devenaient de plus en plus menaçants. Les Colons ne pouvaient plus s'éloigner des forts sans courir risque d'être massacrés. Au printemps de 1660, la Nouvelle France était menacée d'une destruction complète.

Dollard.—Parmi les héros qui défendaient à cette époque la Nouvelle France, il ne manquait pas d'hommes intrépides et prêts à sacrifier leur vie pour sauver la Colonie. Dollard et seize autres braves Français de Montréal jurèrent devant les saints autels de se sacrifier pour sauver la Nouvelle France. Ces braves reçurent les sacrements de l'église et se préparèrent à mourir. Ils allèrent attendre les Iroquois sur la rivière des Outaouais, et se retranchèrent dans un petit fort en très-mauvais ordre. Les Iroquois, au nombre de 700, ne tardèrent pas à se présenter devant le fort. Le siége dura dix jours. Les Iroquois ne purent

triompher de la résistance de ces dix-sept héros qu'après avoir perdu un grand nombre de leurs plus braves guerriers.

Les vainqueurs furent si étonnés de la résistance que leur avaient opposée ces dix-sept Français, qu'ils renoncèrent à leur projet d'attaquer Québec.

Autres ravages des Iroquois.—En 1661, les Iroquois reparurent en différents endroits de la Colonie, et y firent de grands dégâts.

Un prêtre du Séminaire de Montréal fut tué; M. de Lauzon, sénéchal de la Nouvelle France, perdit la vie à l'île d'Orléans. Partout on voyait des traces sanglantes du passage de ces barbares, de plus en plus altérés du sang des Français,

Arrivée de Mgr. de Laval.—Le 16 juin 1659, Mgr. François de Laval-Montmorency arriva à Québec. Il fut reçu avec joie par la population tout entière, qui se porta au-devant de lui. Mgr. de Laval était accompagné du Père Jérôme Lalemant et de plusieurs prêtres séculiers, qui furent mis en possession des cures dont les Jésuites avaient été seuls chargés jusqu'alors. En 1658, Mgr. Laval avait été sacré évêque de Pétrée et nommé en même temps vicaire apostolique de la Nouvelle France.

VI. PIERRE DU BOIS, BARON D'AVAUGOUR.

1661 à 1663.

Le Marquis de Feuquière et le Comte d'Estrades, Vice-Rois.

Arrivée de M. d'Avaugour.—M. d'Argenson ayant demandé son rappel pour cause de maladie, fut remplacé par M. d'Avaugour. Il arriva à Québec au mois d'août 1661.

Evénements remarquables.— Les dissensions entre l'évêque et le gouverneur, au sujet de la traite de l'eau-de-vie, et un grand tremblement de terre sont les deux événements les plus remarquables des deux années de son administration.

Premiers soins de M. d'Avaugour.—M. d'Avaugour visita tous les postes de son gouvernement; et, voyant le peu d'hommes qui s'y trouvaient, il demanda avec instance les troupes et les munitions nécessaires pour la défense de la Colonie. En 1662, 400 hommes et plusieurs officiers de mérite débarquèrent à Québec; c'était la plus forte recrue qu'on eût encore reçue.

Traite de l'eau-de-vie.—Les Sauvages avaient une forte inclination pour l'eau-de-vie. Lorsqu'ils étaient sous l'influence de l'eau de feu, suivant leur expression, ils n'étaient plus maîtres d'eux et se rendaient alors coupables de tous les crimes. Les autorités religieuses avaient de tout temps défendu la vente des boissons enivrantes aux Sauvages; Mgr. de Laval l'avait prohibée sous peine d'excommunication, et le baron d'Avaugour l'avait lui-même interdite sous les peines les plus sévères.

Difficultés entre l'évêque et le gouverneur.—Une femme de Québec ayant vendu aux Sauvages de l'eau-de-vie, fut conduite en prison. Le Père Jérôme Lalemant eut pitié de cette femme et intercéda pour elle auprès du gouverneur; ce bon Père ayant insisté, M. d'Avaugour répondit brusquement: "Puisque la traite de l'eau-de-vie n'est pas une faute punissable pour cette femme, elle ne le sera désormais pour personne." Rien ne put le faire revenir sur sa décision. Le désordre augmentant, Mgr. de Laval renouvela l'excommunication contre les traiteurs, qui n'écoutaient plus ni évêque, ni prédicateurs, ni confesseurs.

M. d'Avaugour est rappelé.—Mgr. de Laval, ne pouvant arrêter les désordres qui démoralisaient cette petite population, qui peu auparavant donnait de si beaux exemples de piété et de ferveur, se rendit en France pour porter ses plaintes au pied du trône. Il obtint non-seulement tous les pouvoirs nécessaires pour arrêter le mal, mais il eut même assez d'influence pour faire rappeler M. d'Avaugour.

Tremblement de terre.—Un tremblement de terre se fit sentir en 1663, à différents intervalles, depuis le 5 fé-

vrier jusqu'à la mi-mars, sur une étendue de 200 lieues de long sur environ 100 lieues de large. Tous les Colons et les Sauvages étaient dans une consternation extrême : personne cependant ne périt. Il y eut plusieurs conversions étonnantes. Dieu se servit de ce moyen pour ramener le calme dans les esprits et arrêter les désordres causés par la traite de l'eau-de-vie.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

De l'établissement du Conseil Supérieur à la conquête du pays.

1663 à 1760.

VII. AUGUSTIN SAFFRAY-MÉSY.

1663 à 1665.

Marquis de Tracy, Vice-Roi.

Population de la Colonie : 2,500 âmes.

Arrivée de M. de Mésy.—Le roi donna une grande preuve de son estime pour Mgr. de Laval en lui laissant le choix du successeur de M. d'Avaugour. M. de Mésy arriva dans l'automne de 1663, accompagné de plusieurs officiers et d'une centaine de familles.

Evénements remarquables.—L'administration de M. de Mésy, surtout l'année 1663, est une des époques les plus remarquables de l'histoire de la Nouvelle France : 1o la remise au roi de la charte des Cent-Associés ; 2° la création du Conseil Supérieur et l'établissement de Cours de Justice ; 3° la fondation du Séminaire de Québec, en sont les faits plus mémorables.

La Compagnie des Cent-Associés remet sa charte.—La Colonie, par la remise de la charte des Cent-Associés, en 1663, passa des mains de ces hommes intéressés et avides entre celles du roi Une nouvelle ère de progrès

s'ouvrit pour la Nouvelle France, et son chef-lieu, Québec, de simple fort devint une ville.

Conseil Supérieur.—Par un édit du mois d'avril 1663, le roi établit un Conseil Souverain, chargé d'administrer la justice, de régler le commerce et de maintenir le bon ordre et la police. Le gouverneur, l'évêque, l'intendant, qui en était le président d'office ; le procureur-général, un greffier et quatre conseillers (nommés par le gouverneur, l'évêque et l'intendant) composaient le Conseil Souverain. Tel fut le mode de gouvernement qui a présidé aux destinées de la Nouvelle France, jusqu'à la conquête.

Cours de Justice.—Le premier acte du Conseil fut d'établir trois Cours de Justice : à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières. Leurs décisions devaient être conformes à la coutume de Paris et aux édits et ordonnances des rois de France.

Séminaire de Québec.—En 1663, le Séminaire de Québec fut fondé par Mgr. de Laval. Cette célèbre institution, qui a donné naissance à l'Université-Laval, en 1852, a rendu et rend encore de très-grands services au pays. Les hommes remarquables qu'elle a formés sont trop nombreux pour être cités. Un grand nombre d'hommes instruits lui doivent les connaissances qu'ils possèdent ; aussi conservent-ils pour cette vénérable maison une reconnaissance sans bornes.

Difficultés entre l'évêque et le gouverneur.—M. de Mésy ne répondit pas à l'idée que l'évêque s'était formée de lui. Prêtant l'oreille à ceux qui n'aimaient pas l'évêque, son esprit s'aigrit de jour en jour contre Mgr. de Laval ; il en vint jusqu'à ordonner aux troupes de tirer sur lui : les soldats au lieu d'obéir à un ordre aussi insensé, présentèrent les armes au prélat.

Rappel et mort de M. de Mésy.—Informé de ce qui se passait, le roi lui envoya un successeur. M. de Mésy mourut avant son arrivée, dans de grands sentiments de piété et après s'être réconcilié avec l'évêque. M. de Mésy est le troisième gouverneur dont les restes reposent dans la Nouvelle France.

VIII. DANIEL DE REMY DE COURCELLES.

1665 *à* 1672.

Marquis de Tracy, Vice-Roi. Talon, Intendant.

Evénements remarquables.—Les faits les plus remarquables des sept années de cette administration, l'une des plus mémorables de la Domination française, sont: 1° l'arrivée de M. de Tracy; 2° l'arrivée de M. de Courcelles; 3° l'érection de Québec en évêché, en 1674; 4° une excursion de M. de Tracy contre les Iroquois; 5° l'établissement de nouveaux forts; 6° la substitution de la compagnie des Indes Occidentales à celle des Cent-Associés, en 1664; 7° les progrès remarquables de la Colonie; 8° la nomination de M. Perrot comme gouverneur de Montréal; 9° la construction du fort Cataracoui, aujourd'hui Kingston.

Arrivée de M. de Tracy.—M. de Tracy arriva à Québec en juin 1665, en qualité de Vice-Roi, avec quelques compagnies du régiment de Carignan. Il fut reçu au milieu de grandes démonstrations de joie, par l'évêque et toute la population. M. de Tracy avait reçu du roi l'ordre de rétablir la paix et de réduire les Iroquois.

Arrivée de M. de Courcelles.—Quelques jours après, une escadre mouilla devant Québec, et y débarqua une Colonie plus considérable que celle qu'elle venait renforcer: le nouveau gouverneur, M. de Courcelles, accompagné de son intendant, M. Talon; le reste du régiment de Carignan, et un grand nombre de familles, artisans et laboureurs. Elle amenait aussi plusieurs chevaux et des bœufs.

Erection de Forts.—M. de Tracy fit ériger trois forts sur le chemin que prenaient alors les Iroquois pour envahir la Colonie: le premier, à Sorel, le second, à Chambly, et le troisième, à Ste. Thérèse. Ces forts intimidèrent d'abord les Iroquois; mais ces barbares ne tardèrent guère à trouver d'autres passages pour venir inquiéter les Colons de la Nouvelle France. Le fort Cataracoui fut construit, en 1672, pour leur opposer une nouvelle barrière.

M. de Tracy marche contre les Iroquois.—M. de Tracy, à la tête de 600 soldats du régiment de Carignan, 600 Canadiens et une centaine de Sauvages, marcha contre les cantons iroquois. Ces barbares, effrayés, n'attendirent pas l'arrivée des Français, et se mirent en sûreté dans des lieux où il fut impossible de les atteindre.

Progrès remarquables de la Colonie.—Sous M. de Courcelles, la Nouvelle France fit de grands progrès. Le commerce, l'agriculture, l'industrie prospérèrent sous les soins intelligents de M. de Talon. Il fit faire des découvertes importantes dans le nord et l'ouest du pays; il encouragea l'exploitation des mines du Saint-Maurice, en fit découvrir de nouvelles à la Baie St.-Paul; en un mot, rien ne fut négligé par cet intendant, qui voulait avant tout hâter l'agrandissement de la Colonie.

Traite de l'eau-de-vie.—Cependant, au milieu de cette ère de progrès, un grand désordre s'introduisait dans le pays, grâce à la traite de l'eau-de-vie. Cette dernière était le principal obstacle à la conversion des Sauvages et paralysait les efforts des missionnaires. Vers la fin de cette administration, la petite vérole fit de grands ravages parmi les Sauvages et décima les peuplades alliées des Français.

Départ du régiment de Carignan.—En 1668, le régiment de Carignan reçut l'ordre de rentrer en France. Quatre compagnies obtinrent la permission de rester en Canada; les soldats obtinrent des terres de leurs officiers, qui étaient devenus seigneurs de fiefs presque tous situés sur la rivière Richelleu.

M. Perrot.—Le deuxième gouverneur de Montréal fut M. Perrot, qui reçut du roi ses lettres patentes, au nom du Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice. Le droit des seigneurs de Montréal à nommer le gouverneur de l'île fut ainsi solennement reconnu.

IX. LOUIS DE BUADE, COMTE DE FRONTENAC.

1672 à 1682.

Marquis de Tracy et le Comte d'Estrées, Vice-Rois.
Talon et Duchesneau, Intendants.

Arrivée de M. de Frontenac.—Louis de Buade, comte de Frontenac, lieutenant-général des armées du roi, fut le successeur de M. de Courcelles. Il arriva à Québec dans l'automne de 1672. Il avait, dit Charlevoix, l'esprit pénétrant, ferme, fécond et fort cultivé; mais il était susceptible des plus injustes préventions, et capable de les porter bien loin. Sa valeur et sa capacité étaient égales; personne ne sut mieux exercer sur les peuples qu'il gouverna, cet ascendant si nécessaire pour les retenir dans le respect.

Evénements remarquables.—Plusieurs faits remarquables ont signalé les dix années de la première administration de Frontenac: 1° la construction du fort Cataracoui, aujourd'hui Kingston; 2° la découverte du Mississipi par Joliet et par le Père Marquette; 3° les explorations de Lasalle; 4° les divisions et les difficultés entre Frontenac et les principaux officiers de la Colonie.

Découverte du Mississipi.—Talon, l'âme des grandes entreprises de cette époque, avait à cœur la découverte d'une communication par eau entre l'Atlantique et le Pacifique. Ayant entendu parler de l'existence d'un grand fleuve qui coulait à l'ouest des grands lacs, il chargea Louis Joliet, natif de Québec, et le Père Marquette de reconnaître le cours de ce fleuve.

Ces deux célèbres voyageurs arrivèrent, en 1673, à la baie des Puants, à l'ouest du lac Michigan, remontèrent le cours de la rivière aux Renards, descendirent la rivière des Wisconsins et découvrirent le grand fleuve qu'ils cherchaient. Ils le descendirent jusqu'à la rivière Arkansas. Ils s'arrêtèrent là, parcequ'ils étaient certains que le fleuve qu'ils venaient de découvrir se déchargeait dans le golfe du Mexique, et non dans le Pacifique, comme ils l'avaient espéré.

Joliet et le Père Marquette revinrent sur leurs pas. Le Père Marquette s'arrêta dans les pays de l'ouest, où il mourut, deux ans après, dans l'exercice de son saint ministère; Joliet revint à Québec rendre compte de sa glorieuse découverte.

De la Salle.—M. de la Salle fut chargé par M. de Frontenac d'explorer les régions intérieures du nouveau continent. M. de la Salle était un homme instruit, entreprenant et animé du double désir de s'illustrer et de s'enrichir. Accompagné du chevalier de Tonti et d'une trentaine d'hommes, il se rendit à Cataracoui. Il bâtit ce fort en pierres et lui donna le nom de Frontenac. Il établit un poste à Niagara, et fit jeter sur les lacs Erié et Ontario les premiers vaisseaux qu'on y ait vus. Il érigea le fort Saint-Louis, à l'ouest du Mississipi, et descendit ce fleuve jusqu'à son embouchure. De la Salle prit possession, au nom du roi de France, de l'immense vallée du Mississipi et lui donna le nom de Louisiane en l'honneur de Louis XIV.

Essai de colonisation dans le Texas.—Quelques années plus tard, M. de la Salle fonda, à l'ouest du Mississipi, dans le Texas, sur le golfe du Mexique, une Colonie française à laquelle il donna le nom de St.-Louis. Cet essai de colonisation n'a pas réussi. Cet homme de mérite fut assassiné par un de ses hommes dans les forêts de cette immense contrée qu'il venait de léguer à la France.

Divisions intestines.—Le caractère emporté et violent de M. de Frontenac lui fit faire bien des fautes, et ne tarda pas à le brouiller avec les principaux fonctionnaires de la Colonie; tout d'abord avec M. Perrot, gouverneur de Montréal, au sujet de la traite de l'eau-de-vie. M. Perrot, ayant refusé de descendre à Québec pour rendre compte de sa conduite, fut arrêté par les ordres du gouverneur-général et emprisonné au Château Saint-Louis.

M. de Frontenac fit aussi emprisonner M. l'abbé Salignac Fénelon, Sulpicien; il exila le procureur-général et deux conseillers; il eut aussi de grandes difficultés avec l'intendant M. Duchesneau.

Rappel du gouverneur.—Le roi jugea à propos de mettre un terme à toutes ces difficultés en rappelant, en 1682, le gouverneur et l'intendant qui ne pouvaient vivre ensemble.

X. M. DE LA BARRE,

1682 *à* 1685.

Marquis de Tracy, Lieutenant Général; De Meulles, Intendant.

Population de la Colonie : 9,000 âmes.

Arrivée de M. de la Barre.—M. de la Barre arriva à Québec en 1682. C'était un assez bon militaire; mais, comme administrateur, il n'était pas l'homme qu'il fallait pour gouverner la Colonie dans les circonstances délicates où elle se trouvait alors.

Guerre contre les Iroquois.—Le gouverneur ne voulut rien tenter contre les Iroquois sans avoir consulté les notables. Il convoqua donc une assemblée à laquelle il invita non-seulement son conseil ordinaire, mais encore les principaux personnages de la Colonie. La guerre fut résolue; mais M. de la Barre, vieillard faible et infirme, ne commença les hostilités qu'en 1684. Il s'avança jusqu'au lac Ontario avec une armée assez forte pour exterminer tous les Iroquois, mais il mit dans sa marche trop de lenteur et trop d'irrésolution. A son arrivée dans le pays des Iroquois, son armée était déjà à demi vaincue par la faim et la fatigue. Les Iroquois, effrayés, vinrent demander la paix, et l'obtinrent à des conditions peu honorables pour les Français.

Départ du gouverneur.—Le roi comprenant qu'il fallait remplacer M. de la Barre, lui donna l'ordre de revenir en France.

XI. MARQUIS DE DENONVILLE.

1685 à 1689.

Le comte d'Estrées, Vice-Roi; De Meulles, Intendant.

Arrivée de M. de Denonville.— Le successeur de M. de la Barre fut le marquis de Denonville, colonel de dragons. C'était un homme estimable par sa piété, sa valeur et sa droiture. Il arriva à Québec en 1685.

Evénements remarquables. — Les principaux événements qui ont signalé les cinq années de cette administration sont: 1° les exploits, et les avantages remportés à la baie d'Hudson; 2° l'expédition de Denonville contre les Iroquois; 3° la construction du fort Niagara; 4° le massacre de Lachine.

Baie d'Hudson.—M. de Denonville donna au chevalier de Tonti 80 hommes pour reprendre les postes français enlevés par les Anglais à la baie d'Hudson. Les trois fils de M. C. Lemoyne, les célèbres d'Iberville, Sainte-Hélène et Maricourt voulurent être de la partie. Cette petite bande de braves fit des prodiges de valeur sur terre et sur mer, s'emparèrent de plusieurs forts et prirent plusieurs vaisseaux. Cette brillante expédition donna à la France toute la partie méridionale de la baie d'Hudson.

Expédition de Denonville.—Le gouverneur comprit que, pour n'avoir pas tous les jours les Iroquois sur les bras, il fallait à tout prix les humilier et les mettre dans l'impossibilité de nuire. Il se mit en route dans le mois de juin 1687, défit 800 Iroquois qu'il rencontra et entra dans le canton des Tsonnontouans, où il ne trouva personne. Après avoir passé dix jours à ravager le pays sans rencontrer personne, il envoya un détachement élever un fort à Niagara.

Massacre de Lachine.—A peine M. de Denonville fut-il de retour à Québec, que les Iroquois recommencèrent leurs hostilités. Encouragés par les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, ils se répandirent dans la Colonie. Ils as-

siégèrent le fort de Chambly, d'où ils furent repoussés. Ensuite les Iroquois firent au gouverneur des propositions de paix qui furent acceptées.

Les Colons jouissaient depuis près de deux mois d'une assez grande tranquillité, lorsque, dans la nuit du 5 août 1689, 1500 Iroquois vinrent attaquer les habitants de Lachine, et massacrèrent hommes, femmes et enfants. Après avoir mis le feu au village, ils emmenèrent plus de 200 prisonniers, qu'ils brûlèrent dans leurs bourgades.

M. de Denonville est rappelé.—Cet horrible massacre, attribué aux instigations des Anglais, et plusieurs autres actes d'hostilités convainquirent le gouverneur qu'on ne pouvait espérer de paix solide et durable tant que les Anglais seraient en possession de la Nouvelle-York. Il fit soumettre au roi un plan pour la conquête de la Nouvelle-Angleterre. Louis XIV approuva ce plan; mais il confia à M. de Frontenac le soin de le mettre à exécution, et rappela M. de Denonville, en 1689.

XII. M. DE FRONTENAC (2e fois).

1689 à 1698.

Le comte d'Estrées, Vice-Roi ; MM. De Champigniy et de Beauharnais, Intendants.

Population de la Nouvelle France: 12,000 âmes.

Arrivée de M. de Frontenac.—La Colonie était alors dans une situation bien précaire ; il fallait un bras fort et vigoureux pour la sauver. M. de Frontenac, malgré les fautes de sa première administration, eut l'honneur d'être choisi par le roi pour être le sauveur de la Nouvelle France. Il arriva à Québec, en octobre 1689.

Evénements remarquables.—Les 9 années de la seconde administration de M. de Frontenac sont remarquables par les événements suivants : 1° la destruction du fort Frontenac, que la garnison fit sauter par ordre du

dernier gouverneur : ce qui chagrina M. de Frontenac qui avait ses vues sur ce fort ; 2° les expéditions des Français dans la Nouvelle-York et dans la Nouvelle-Angleterre ; 3° le siége de Québec et la bataille de la Canardière ; 4° les exploits d'Iberville ; 5° les courses et les déprédations des Iroquois ; 6° la paix de Riswick.

Partis organisés contre la Nouvelle-Angleterre.—Pendant l'hiver de 1690, trois partis furent organisés ; le premier à Montréal, le second aux Trois-Rivières, et le troisième à Québec, tous dirigés contre les établissements de la Nouvelle Angleterre.

Premier parti.—Le premier, composé de 200 Canadiens et Sauvages, sous les ordres de Lemoyne de Sainte-Hélène et de d'Aillebout de Mantet, vint investir Corlar (*Schenectady*) pendant la nuit du 18 février. A un signal donné, on enfonce les portes ; et les habitants, hommes, femmes, enfants, sont tous égorgés sans pitié, à l'exception d'un petit nombre de prisonniers : terrible et sanglante représaille du massacre de Lachine.

Second parti. — Le second parti, composé de 28 Canadiens et de 24 Sauvages, était sous les ordres de Hertel. Il se dirigea sur Salmon-Falls, village anglais, défendu par une maison fortifiée et deux petits forts. Tout fut emporté d'assaut. Hertel battit ensuite 250 hommes qui voulaient lui couper la retraite. Après avoir ravagé le pays et fait plusieurs prisonniers, il reprit la route du Canada.

Troisième parti.—Le troisième parti, composé de Canadiens, de réguliers et d'Abénaquis, alla investir Casco, fort situé à l'embouchure de la rivière Kénébec. Cette expédition ne fut pas moins heureuse que les deux autres. Le fort et quatre autres plus petits furent pris et rasés, les habitations furent brûlées et le pays dévasté.

Port-Royal est pris.—Ces incursions excitèrent la rage dans le cœur des Anglais et les portèrent à faire les efforts les plus vigoureux pour chasser les Français du Canada. Ils armèrent une flotte de sept vaisseaux, sous les ordres de Phipps. Cette flotte, au printemps de 1690,

s'empara de Port-Royal, de la Hève, de Chédabouctou et de presque tous les postes que la France possédait dans l'Acadie.

Siége de Québec.—Jamais la Nouvelle France n'avait couru un aussi grand péril que celui qui la menaçait au printemps de 1690. Les Colonies anglaises mirent en mer une flotte de 35 voiles, sous les ordres de l'amiral Phipps. En même temps, une armée de 3,000 hommes, Anglais et Iroquois, commandée par le général Winthrop, devait attaquer Montréal.

La flotte parut devant Québec, le 16 octobre. Phipps bombarda la ville pendant quatre jours, sans succès. Les troupes de débarquement éprouvèrent une humiliante défaite au combat de la Canardière. Phipps, découragé, leva l'ancre. Les pertes des Anglais se montèrent à 600 hommes, 10 vaisseaux et beaucoup de munitions de guerre. En mémoire de cet événement mémorable, nos pères, toujours religieux, donnèrent à l'église de la Basse-Ville le nom de Notre-Dame de la Victoire, en reconnaissance de la protection que leur avait accordée la Sainte-Vierge.

En 1692, une escadre anglaise de cinq vaisseaux attaqua sans succès Plaisance, qui n'était défendue que par 50 hommes.

Au printemps de 1693, trois navires anglais s'emparèrent du fort Ste-Anne, dans la baie d'Hudson.

Conduite héroïque des Colons.—Pendant ces années de danger, la Nouvelle France était défendue par tous les Colons, qui se conduisirent en véritables héros. On les rencontrait par petites bandes partout où le danger les appelait; ils harcelaient sans cesse les Anglais, sans leur laisser aucun repos.

Exploits d'Iberville.—D'Iberville s'est immortalisé dans cette guerre par ses exploits contre les Anglais.

Dans la campagne de 1689, il enleva deux vaisseaux aux Anglais.

En 1694, d'Iberville, à la tête de 120 Canadiens, s'empara du fort Nelson, dans la baie d'Hudson.

En 1696, il enleva aux Anglais un vaisseau de 24

canons, sans perdre un seul homme. Il prit ensuite le fort de Pemaquid, dans le pays des Abénaquis. De là il se rendit à Terre-Neuve, où il enleva le fort et la ville de St.-Jean. A la tête de 120 braves Canadiens, il enleva, pendant l'hiver de 1696-97, tous les autres postes que les Anglais possédaient dans cette île.

Au printemps de 1697, il reçut de la cour l'ordre de s'emparer des postes anglais de la baie d'Hudson. Le 5 septembre, il se battit contre trois vaisseaux anglais, dont l'un était plus fort que le sien. Il en prit un, coula à fond le second, et le troisième put s'échapper.

Ce héros canadien, après avoir fondé une colonie dans la Louisiane, en 1701, mourut en mer, en 1706.

Courses des Iroquois.—Les Iroquois, toujours excités par les Anglais, firent, pendant l'été de 1690, plusieurs incursions dans la Colonie, et tuèrent un grand nombre de soldats et d'habitants. Malheureusement le comte de Frontenac n'était pas encore en état de les poursuivre aussi vigoureusement qu'il l'aurait voulu.

Les Iroquois campent près de Sorel. — Au printemps de 1691, 1000 Iroquois vinrent camper à l'embouchure de la rivière des Iroquois ; de là ils se répandirent dans tous les environs de Montréal.

Ils furent battus à la Prairie de la Madeleine, par le sieur de Varennes, qui commandait une poignée de Français, soutenus par 7 ou 8 cents Sauvages.

Autres partis d'Iroquois.—D'autres partis d'Iroquois parcoururent le pays, commirent de grands dégâts et firent souffrir des tourments inouïs aux Français qui tombèrent entre leurs mains.

En 1695, les Iroquois envahirent de nouveau la Colonie. Une de leurs bandes fut repoussée près de Boucherville par M. de la Durantaye, qui commandait des volontaires canadiens et quelques soldats.

En 1696, M. de Frontenac voulut attaquer les Iroquois dans leur propre pays. A l'approche des Français, ces barbares se sauvèrent dans les bois. M. de Frontenac fit brûler le fort et les villages du canton d'Onneyout, délivra une trentaine de prisonniers, et reprit le chemin du Canada.

Traité de Riswick.—La cour de France venait de former le projet de s'emparer de toute la Nouvelle-Angleterre, lorsque le traité de Riswick mit fin aux hostilités. Ce traité donna la baie d'Hudson à la France.

Mort de M. de Frontenac.—M. de Frontenac mourut en 1698 ; ce fut une grande perte pour la Colonie. Malgré de grandes fautes, M. de Frontenac peut être regardé comme un des meilleurs gouverneurs qu'ait eus la Nouvelle France. Il prit le gouvernement au moment où la Colonie était menacée d'une destruction entière, et la laissa agrandie et en paix ; il emporta dans la tombe l'estime des Canadiens, qu'il avait gouvernés pendant l'époque la plus critique de leur histoire. Le nom de sauveur de la Nouvelle France peut, à juste titre, lui être donné.

Il est le quatrième gouverneur dont les cendres reposent dans la Colonie.

XIII. LOUIS HECTOR DE CALLIÈRES.

1698 à 1703.

Comte Jean D'Estrées, Vice-Roi ; François de Beauharnais, Intendant.

Arrivée de M. de Callières.—M. le Chevalier de Callières, gouverneur de Montréal, fut le successeur de M. de Frontenac. C'était un excellent choix ; car M. de Callières, outre la connaissance du pays et de l'état où il se trouvait, était doué d'une grande fermeté et d'une grande prudence. Il sut tenir en échec les Iroquois et mener à bonne fin l'entreprise commencée par son prédécesseur.

Evénements remarquables.—Deux événements principaux signalent les cinq années de cette administration : 1° la fondation, en 1700, du Détroit par M. de La Motte Cadillac, avec 600 Canadiens et un missionnaire ; 2° la fin des hostilités entre les Français et les Iroquois.

Traité de Montréal.—En 1701, un traité de paix

fut signé entre les Français et les tribus sauvages. L'assemblée se tint à Montréal, dans une grande plaine, hors de la ville. Les soldats furent placés autour de la place, et les Sauvages, au nombre de 1300, entouraient le gouverneur et les principaux personnages de la Colonie : tout se passa avec beaucoup de solennité. Une salve d'artillerie annonça la fin de cette guerre si désastreuse pour la Colonie, et qui durait depuis 1609.

Mort de M. de Callières.—M. de Callières mourut en 1703, laissant la réputation d'habile général, d'homme intègre et de véritable ami de sa patrie d'adoption. Il est le cinquième gouverneur dont les cendres reposent dans le pays.

XIV. MARQUIS DE VAUDREUIL.

1703 à 1725.

Comte Victor d'Estrées, Vice-Roi ; Raudot et Bégon, Intendants.

Population en 1721 : 25,000 âmes.

Arrivée de M. de Vaudreuil.—Le Marquis de Vaudreuil, gouverneur de Montréal, fut le successeur de M. de Callières. Son premier soin fut de travailler à maintenir la paix avec les Iroquois. Il craignait qu'ils ne se laissassent entraîner par les Anglais, et ne se déclarassent contre les Français dans la guerre qui venait d'éclater entre l'Angleterre et la France.

Evénements remarquables. — L'administration de M. de Vaudreuil, l'une des plus longues de la Colonie (23 ans), peut être partagée en deux périodes : 1° 10 ans de guerre avec les colonies anglaises; 2° 13 années de paix et de prospérité.

Première période.— Les principaux faits de la 1ère période sont: 1° les tentatives des Anglais pour prendre Port-Royal; 2° les ravages des Français à Terre-Neuve;

3° la prise, par les Anglais, du vaisseau français, " la *Seine*"; 4° le désastre d'une flotte anglaise dans le golfe St.-Laurent; 5° le massacre des Outagamis; 6° le traité d'Aix-la-Chapelle.

Attaques contre Port-Royal. — Les Anglais étaient décidés à faire tous les sacrifices possibles pour se rendre maîtres de l'Acadie. Ils envoyèrent contre Port-Royal, en 1704, une flotte de 10 vaisseaux. Les 1500 hommes qui furent débarqués pour donner l'assaut à la ville, furent obligés de se rembarquer après avoir fait de grandes pertes.

En 1707, ils mirent en mer une seconde flotte de 25 vaisseaux, portant 3,000 hommes. Port-Royal fut encore cette fois sauvée par 60 braves Canadiens qui y étaient arrivés quelques heures avant les Anglais.

Prise de Port-Royal.—Enfin, en 1710, les Anglais voulant à tout prix chasser les Français de l'Acadie, équipèrent une troisième flotte de 54 voiles, portant 3,500 hommes. M. de Subercase, gouverneur de Port-Royal, n'avait sous ses ordres que 300 hommes; il se défendit cependant quelques jours avec vigueur; mais, ne pouvant résister à des forces si supérieures, il accepta une capitulation honorable.

Port-Royal, en passant sous la domination des Anglais, prit le nom d'Annapolis.

Ravage à Terre-Neuve.—Après les succès obtenus contre les Anglais, en 1704 et en 1707, les Français attaquèrent les établissements anglais de Terre-Neuve, et prirent d'assaut Saint-Jean et trois autres forts.

Tentative de Walker contre Québec.—Maîtres de l'Acadie, les Anglais songèrent à faire la conquête de tout le Canada. Une flotte nombreuse, destinée à attaquer Québec, pénétra dans le mois d'août 1711, dans le golfe Saint-Laurent. En même temps, une armée de plus de 4,000 hommes, s'avançait sur Montréal.

Jamais la Nouvelle France n'avait été menacée d'un plus grand danger. La Providence la sauva encore cette

fois. Une violente tempête s'éleva, et jeta huit vaisseaux sur la côte ; près de 3,000 hommes trouvèrent la mort sur le rivage des Sept-Iles. Après un tel désastre, Walker, découragé, abandonna son entreprise contre Québec, et Nicholson repassa la frontière.

Ce fut à cette occasion que l'église de la Basse-Ville reçut le nom de Notre-Dame des Victoires.

Prise de la "Seine."—L'année 1705, les Anglais prirent la "*Seine*," vaisseau français : Mgr. de Saint-Valier, un grand nombre d'ecclésiastiques, plusieurs riches particuliers et une cargaison estimée à plus d'un million de livres, tombèrent entre les mains des Anglais. Mgr. de Saint-Valier fut traité avec égard, et resta prisonnier en Angleterre pendant huit années.

Massacre des Outagamis.—L'année 1712 fut remarquable par le massacre d'une nation perfide, mais très-brave et indomptable. Les Outagamis ou Ren s avaient fait alliance avec les Anglais, et leur avait pr de massacrer tous les Français qui tomberaient entre leurs mains.

M. du Buisson, gouverneur du Détroit, informé du projet de ces barbares, fit avertir les Sauvages alliés des Français. Ils vinrent en grand nombre au secours des Français ; M. Du Buisson et ses alliés firent éprouver aux Outagamis des pertes énormes. Ils laissèrent dans divers combats plus de 2,000 hommes sur le champ de bataille. Par cette victoire, les Anglais perdirent tout espoir de s'établir au Détroit et de s'emparer du commerce de l'ouest.

Traité d'Utrecht.—En 1713, le Traité d'Utrecht mit fin à cette guerre. Par ce traité, la France céda à l'Angleterre l'Acadie, Terre-Neuve, la baie d'Hudson et le pays des Iroquois. Ainsi fut commencé le démembrement de la Nouvelle France, et ce long et sanglant drame qui, 50 ans plus tard, devait se terminer par la perte entière de la Colonie.

Seconde Période.—La paix ne fut plus troublée pendant les 13 autres années de l'administration de M. de

Vaudreuil. Les événements les plus remarquables de cette période furent: 1° les fortifications de Louisbourg; 2° une brutale attaque de 280 Anglais, en 1724, sur un village abénaquis, où ils tuèrent hommes, femmes et enfants, ainsi que le P. Rasle; 3° le naufrage, sur la côte du Cap Breton, du "Chameau" (250 passagers, tout l'équipage, l'intendant, M. de Chazel, des officiers, des prêtres séculiers, des Jésuites, des Récollets, périrent dans ce terrible naufrage) 4° les progrès marquants de la Colonie.

Louisbourg.—Pour remplacer la perte de l'Acadie, la cour de France fit élever sur l'île du Cap-Breton, appelée depuis Ile-Royale, une forteresse à laquelle on donna le nom de Louisbourg. Le hâvre de Louisbourg est un des meilleurs du golfe St.-Laurent. Pendant le reste de la domination française, il rendit de grands services à la marine de la France en donnant à ses vaisseaux un excellent refuge contre les vaisseaux Anglais, dans les moments périlleux.

Progrès.—Le gouverneur et l'intendant M. Bégon, profitèrent de ce temps de tranquillité pour fortifier Québec et peupler la Colonie. Ils écrivirent en France pour obtenir des troupes et de nouveaux Colons. Ils firent observer au ministre que, si la guerre venait à éclater entre les deux Colonies, ils n'avaient que 4,484 hommes à opposer à plus de 60,000 Anglais.

La population de Québec était, en 1720, de 7,000 âmes, et celle de Montréal, de 3,000.

En 1722, 82 villages étaient érigés en Paroisses le long des deux rives du St.-Laurent. Plusieurs écoles furent en même temps établies.

Exportation.—En 1723, on construisit à Québec six vaisseaux marchands, qui portèrent en France du bois, des pelleteries, du tabac, de la farine, des pois et du lard salé. La prise de la *Seine* et la perte de sa cargaison obligèrent les habitants à semer du lin et du chanvre, qui réussirent bien.

Mort de M. de Vaudreuil.—M. de Vaudreuil mourut à Québec dans le mois d'octobre 1725, après la plus heureuse comme la plus longue administration.

XV. MARQUIS DE BEAUHARNOIS.

1726 à 1747.

Comte d'Estrées, Vice-Roi; Dupuy et Hocquart, Intendants.

Population de la Colonie, en 1744 : 50,000 âmes.

Arrivée de M. de Beauharnois.—M. de Vaudreuil eut pour successeur le marquis de Beauharnois. Il arriva à Québec vers la fin d'août 1726, avec M. Dupuy, qui vint relever M. Bégon dans la charge d'Intendant.

Evénements remarquables.—Première période.—Les dix neuf premières années de cette administration furent des années de paix et de tranquillité, dont la monotonie fut à peine troublée par quelques événements remarquables; 1° La mort de Mgr. de Saint-Valier; 2° une expédition contre les Outagamis; 3° un fort élevé en 1731, à la Pointe à la Chevelure, sur le lac Champlain; 4° les progrès de la Colonie; 5° quelques calamités: tels sont les faits les plus notables de cette époque.

Mort de Mgr. de Saint-Valier.—Dans le mois de décembre 1727, les Canadiens eurent la douleur de perdre leur second évêque, Mgr. de Saint Valier, qui mourut à l'Hôpital de Québec, qu'il avait fondé, en 1693. Mgr. de Saint-Valier avait succédé à Mgr. de Laval, en 1688. Mgr. de Laval mourut en 1708.

Evêques du Canada.—Le troisième évêque fut Mgr. de Morny; il ne vint pas en Canada, à cause de ses infirmités, et obtint pour coadjuteur Mgr. Dosquet, qui gouverna l'église du Canada, en cette qualité, jusqu'en 1734. Cette année Mgr. de Morny ayant résigné, Mgr. Dosquet fut nommé évêque et en exerça les fonctions jusqu'en 1740. Mgr. de l'Aube Rivière le remplaça, mais il mourut en arrivant à Québec. Mgr. de Pontbriant lui succéda. Ce prélat est le sixième et dernier évêque de la Nouvelle France, pendant la domination française. Il mourut l'année même de la capitulation de Montréal.

Expédition contre les Outagamis.—M. de Beauharnois donna à M. de Ligneris 1200 hommes pour châtier les Outagamis, qui continuaient leurs pillages et leurs déprédations contre les Sauvages alliés des Français et contre le Détroit. Ligneris, trouvant désert le pays des Outagamis, brûla leurs cabanes, démolit leurs forts et ravagea leur pays.

Progrès.—Le gouverneur et l'intendant s'appliquèrent pendant ce temps de repos à faire progresser la Colonie. Pendant que le premier s'efforce de répandre l'instruction, le second fait rechercher les mines et fait exploiter celles de Saint-Maurice. En même temps, pour faire connaître les productions du pays, il expédie en Europe un fort envoi de bois et autres productions. Le pays se peuplait rapidement. La population, qui n'était en 1721 que de 25,000 âmes, était, en 1744, de 50,000. Il fut concédé un grand nombre de seigneuries, qui devinrent bientôt autant de paroisses: la plupart étaient situées sur les deux rives du Saint-Laurent.

Calamités publiques.—Pendant les années 1732 et 1733, il y eut de grandes inondations et des tremblements de terre. La petite vérole (*la picote*) fit de grands ravages parmi les Français et parmi les Sauvages.

Période de guerre.—La paix, qui régnait depuis vingt-cinq ans entre la France et l'Angleterre, fut rompue à l'occasion de la succession d'Autriche. M. de Beauharnois, en homme sage, avait profité de ces années de paix pour fortifier Québec et les autres postes militaires, afin de n'être pas surpris par l'ennemi.

Evénements de cette seconde période.—1° la prise de Louisbourg; 2° les tentatives faites par le gouvernement français pour reprendre cette forteresse; 3° les succès des Français, sont les faits les plus remarquables de cette époque de guerre.

Prise de Louisbourg.—Louisbourg recélait en temps de guerre plusieurs corsaires français, qui fesaient éprouver au commerce anglais des pertes énormes; aussi fut-il résolu, aussitôt la guerre déclarée, de s'emparer de

cette importante forteresse. Une flotte de plus de cent vaisseaux, sous les ordres du commodore Warren, arriva devant Louisbourg, le 30 avril 1745. Bloquée par terre et par mer par des forces bien supérieures, Louisbourg tomba au pouvoir des Anglais, après quarante neuf jours de siége.

Tentatives pour reprendre Louisbourg.—Bien déterminé à ne pas laisser Louisbourg entre les mains de ses ennemis, le roi de France mit en mer une flotte nombreuse, dont il donna le commandement au duc d'Anville. Malheureusement cette flotte fut assaillie par une furieuse tempête, à son arrivée à Halifax; et, pour comble de malheur, elle fut peu après décimée par une cruelle maladie. De la Jonquière, qui en avait pris le commandement, après la mort du Duc d'Anville et celle d'Estournelle, fut assailli à son tour par des vents contraires, au moment où il se dirigeait sur Port-Royal, et obligé de rentrer en France.

Ces revers sont compensés par quelques succès remportés sur différents points, à Beaubassin, où M. de Ramezai, à la tête d'une poignée de Canadiens et de quelques sauvages, fit éprouver aux Anglais une honteuse défaite.

M. de la Jonquière est fait prisonnier.—En 1747, de la Jonquière et de Saint-George, à la tête d'une nouvelle flotte, étaient à peine en mer qu'ils furent attaqués par une escadre anglaise. Après avoir lutté plus de cinq heures contre des forces triples, de la Jonquière est obligé d'amener son pavillon.

LE COMTE DE LA GALISSONNIÈRE, ADMINISTRATEUR.

1747 à 1749.

XVI. MARQUIS DE LA JONQUIÈRE.

1749 à 1752.

Bigot, Intendant.

Comte de la Galissonnière, administrateur.—M. le marquis, de la Jonquière, nommé gouverneur en remplacement de M. de Beauharnois, étant prisonnier des Anglais, le Comte de la Galissonnière, choisi pour le remplacer, arriva à Québec en septembre 1747. M. de Beauharnois s'embarqua pour la France quelques jours après.

Evénements.—M. de la Galissonnière, homme instruit, habile et entreprenant, dans sa courte administration, organisa la milice qu'il porta à 12,000 hommes et fixa les limites du Canada jusqu'aux Alléghanis. Le traité d'Aix-la-Chapelle fut l'événement le plus remarquable de l'année 1748 : ce traité restitua Louisbourg à la France.

Arrivée de M. de la Jonquière.—M. de la Jonquière arriva à Québec en septembre 1749, et prit possession de son gouvernement.

Concussion.—En 1750, des plaintes sérieuses s'élevèrent contre le gouverneur, qu'on accusait de concussion dans la régie des finances. Les reproches qu'il reçut de la cour lui furent si sensibles, qu'il demanda son rappel : mais il mourut avant son départ, le 17 mai 1752. M. Charles Le Moyne, baron de Longueuil, administra le pays en attendant l'arrivée du nouveau gouverneur.

XVII. MARQUIS DUQUESNE.

1752 à 1755.

Bigot, Intendant.

Arrivée du marquis Duquesne.—Le successeur du marquis de la Jonquière fut le marquis Duquesne de Menneville. Il arriva à Québec dans le mois de juillet 1752.

Evénements remarquables.—Les trois années du gouvernement du marquis Duquesne sont remarquables par les événements suivants: 1° les préparatifs de M. Duquesne; 2° l'assassinat de Jumonville; 3° la bataille du fort Nécessité; 4° la prise du *Lys* et de l'*Alcide;* 5° le plan d'attaque du Canada; 6° les expéditions de Monkton, de Braddock et de Shirley.

Préparatifs de guerre.—Après avoir fait une revue des troupes et des milices, trouvant que la discipline laissait beaucoup à désirer, le nouveau gouverneur s'appliqua à faire plusieurs réformes. En même temps, pour se conformer aux instructions de la cour, il interdit la vallée de l'Ohio aux trafiquants anglais. Le fort Duquesne fut élevé sur l'Ohio, un autre à la Presqu'Ile et un troisième à la Rivière-aux-Bœufs.

Assassinat de Jumonville.—Les Anglais réclamaient la vallée de l'Ohio, et voyaient avec peine s'élever dans cette vallée des forts qui contrariaient leurs vues. Le gouverneur de la Virginie chargea Washington de sommer le commandant français de se retirer. Les Anglais, ayant élevé, à quelques lieues du fort Duquesne, un fort qu'ils avaient nommé fort Nécessité, Jumonville fut envoyé, le 28 mai 1754, par M. de Contrecœur, gouverneur du fort Duquesne, vers Washington, pour le sommer d'évacuer le territoire français. Au moment où Jumonville lisait sa sommation, il fut indignement asssassiné.

Bataille du fort Nécessité.—Un pareil outrage, contraire aux droits des gens, ne pouvait rester impuni. De Villiers, frère de la victime, fut chargé de le venger.

A la tête de 600 Français et de 100 Sauvages, il attaqua Washington, et, après un combat de huit heures, le força à capituler. Ce combat est le prélude du grand et sanglant drame qui va commencer.

GUERRE DES SEPT-ANS.

Héroïsme des Canadiens.—Un siècle entier, le peuple Canadien a tenu tête aux tribus iroquoises et aux Colonies anglaises, sans jamais en recevoir la loi. Pour en triompher, il faut que la puissante Angleterre arme ses flottes, mette sur pied ses armées. Sans se déconcerter, la Nouvelle France accepte la lutte : lutte grandiose, lutte glorieuse, s'il en fût jamais. Les années qui courent de 1755 à 1760 sont peu nombreuses ; mais elles sont marquées par de si éclatantes victoires, qu'elles comptent comme des siècles et qu'elles suffisent à immortaliser les héros qui y prennent part.

Prise de la "Lys" et de "l'Alcide."—La guerre fut déclarée, en 1755, entre la France et l'Angleterre. Pour soutenir leurs Colonies respectives, les deux gouvernememts mirent chacun une flotte en mer. Les deux vaisseaux français "l'Alcide" et la "Lys," séparés de l'escadre par les brouillards, furent pris par les Anglais. Mr. Rigaud de Vaudreuil et huit compagnies régulières restèrent prisonniers.

Plan de la campagne de 1755.—Par le plan arrêté dans une assemblée tenue dans la Virginie, il fut convenu que les Anglais attaqueraient le Canada par quatre endroits différents : 1° par l'Acadie ; 2° par le lac Champlain ; 3° par la vallée de l'Ohio ; 4° par la rivière Niagara.

Prise des forts Gaspareau et Beauséjour.—1° Monkton, à la tête de 3,000 hommes, se rendit maître des forts Gaspareau et Beauséjour. Joignant la perfidie à la cruauté, les Anglais firent main basse sur la population acadienne, incendièrent les habitations, entassèrent les

Acadiens sur des navires et les dispersèrent sur les côtes, sans pain et sans protection.

Bataille de la Monongahéla.—Pendant l'exécution de ce noir forfait, Braddock, général en chef de l'armée anglaise, à la tête de 2,200 hommes, s'avança à marches forcées contre le fort Duquesne, plein de confiance dans le nombre de ses bataillons. De Beaujeu n'avait à lui opposer qu'une poignée de braves; mais, décidé à vaincre ou à mourir, il s'avança à la rencontre de Braddock, l'atteignit sur les bords de la Monongahéla et lui fit éprouver, le 9 juillet, la défaite la plus complète. M. de Beaujeu trouva la mort dans son glorieux triomphe.

Défaite du baron Dieskau. — Quelques mois après, le général Johnson, en vue d'effacer la honte de la défaite de la Monongahéla, voulut s'emparer du fort Saint-Frédéric. Il se mit en marche avec 5,000 hommes. Le baron Dieskau, général en chef des Français, partit du fort Saint-Frédéric avec 1500 hommes, et vint chercher l'ennemi sur les bords du lac Saint-Sacrement. N'écoutant que sa bouillante ardeur, il attaqua inconsidérément le camp de Johnson : son armée fut repoussée avec perte, après avoir reçu une blessure qui le conduisit au tombeau quelques années plus tard.

L'expédition dirigée contre Niagara fut ajournée.

Succès de cette campagne.— A la fin de la campagne de 1755, les Anglais n'étaient pas plus avancés qu'au commencement. S'ils avaient pris Gaspareau et Beauséjour et repoussé le baron Dieskau, ils n'avaient pu franchir nos frontières sur aucun point; ils avaient en retour éprouvé une honteuse défaite, et avaient ajouté à leur histoire une triste et honteuse page, la dispersion des Acadiens.

XVIII. MARQUIS DE VAUDREUIL CAVAGNAL.

1755 à 1760.

François Bigot, Intendant.

Le Marquis de Montcalm, général en chef.

Arrivée de M. Vaudreuil.—M. de Vaudreuil arriva le 13 juillet 1755, à Québec, où il était né et où il avait passé sa jeunesse. Les Canadiens le virent avec joie remplacer, comme gouverneur, le marquis Duquesne, qui reprenait le service de la mer.

Montcalm.—Le héros de cette guerre, le brave marquis de Montcalm, qui venait remplacer le baron Dieskau, arriva en même temps avec d'autres braves officiers : le chevalier de Lévis, de Bougainville et de Bourlamaque. L'armée reçut aussi un bataillon du régiment de la Sarre, et un autre de celui du Royal-Roussillon.

Campagne de 1756.—Pendant que ce renfort est échelonné sur la frontière, survient la nouvelle que les Anglais s'apprêtent à envahir le Canada avec des troupes nombreuses. Sans perdre de temps, et après s'être concentré avec le gouverneur, Montcalm prévient les Anglais, en se portant sur Chouaguen (*Oswégo*). Après quelques jours de résistance, la garnison se détermina à capituler. Ce brillant succès suffit pour arrêter la marche des armées envahissantes.

Famine.—Malheureusement, après avoir triomphé des ennemis du dehors, la Colonie ne put triompher aussi facilement de ceux du dedans : la famine et la concussion de l'intendant Bigot. La récolte ayant manqué deux années de suite, la population se trouvait réduite à une affreuse détresse. Les Canadiens, malgré leur état de gêne, n'en accueillirent pas moins avec bonheur les pauvres Acadiens, chassés de leur patrie, et partagèrent avec eux les ressources que Bigot n'avait pu leur dérober.

Campagne de 1757.—Dans le but de recommencer leur attaque contre le Canada, les Anglais s'étaient fortifiés sur le lac St.-Sacrement et avaient élevé le fort George ou

William-Henry. Il fallait à tout prix les en déloger. Montcalm alla investir ce fort. Pendant sept jours, Monroe se défend avec vigueur; mais, voyant la plupart de ses batteries démontées et n'ayant aucun espoir d'être secouru, il amena son pavillon. Une nouvelle victoire est ainsi ajoutée à celle de l'année précédente.

La seconde victoire de Montcalm est souillée.—Malheureusement cette belle victoire fut souillée par la conduite barbare des Sauvages, qui immolèrent plusieurs prisonniers anglais, malgré les efforts des Français pour les en empêcher. L'eau-de-vie laissée par les Anglais dans le fort, fut la cause de cette sanglante tragédie.

Campagne de 1758.—Forces des deux Colonies.—Montcalm, au commencement de cette campagne, n'avait que 6,000 hommes à opposer aux 40,000 que les Anglais avaient mis à la disposition d'Abercromby, général en chef; ce général pouvait en outre compter sur un corps de réserve de 20,000 miliciens.

Evénements remarquables de cette campagne.—1° la prise de Louisbourg; 2° la bataille de Carillon; 3° l'évacuation du fort Duquesne et la prise du fort Frontenac, sont les événements les plus remarquables de cette campagne.

Prise de Louisbourg.—Le 2 juin, Boscawen, avec vingt vaisseaux de ligne, dix-huit frégates et 14,000 hommes sous les ordres d'Amherst, parut devant Louisbourg. Après s'être défendu avec un rare courage, pendant 50 jours, et avoir perdu beaucoup d'hommes, l'héroïque Drucourt prit le parti de capituler. La perte de Louisbourg entraîna celle du Cap-Breton et de l'Ile St.-Jean.

Bataille de Carillon.—La victoire n'est pas loin de la défaite. Le même mois qui vit tomber les murs de Louisbourg, vit aussi le plus beau triomphe que la Nouvelle France ait jamais remporté. Abercromby, à la tête de plus de 16,000 hommes, partit du fort Edouard pour se porter sur Montréal. Montcalm, avec un peu plus de 3,000 hommes, dont 450 Canadiens, vint lui barrer le passage à Carillon.

Après s'être fortifié au moyen d'abattis d'arbres, il attend l'ennemi de pied ferme. Le 8 juillet, sur le midi, Abercromby fait son apparition. Six fois il s'acharne à entamer les lignes françaises, et six fois il est repoussé avec d'énormes pertes. Après une lutte de plus de sept heures, Abercromby, désespéré, vaincu, prend précipitamment la fuite. La victoire de Carillon sauva, pour cette année, la Nouvelle France.

Pertes des forts Frontenac et Duquesne.—Les forts Frontenac et Duquesne avaient été dégarnis de troupes. Les Anglais profitèrent de ces circonstances pour détruire le fort Frontenac et pour se fortifier dans le fort Duquesne, auquel ils donnèrent le nom de Pittsburgh. Cette perte, attribuée à l'imprévoyance du gouverneur, jointe à d'autres griefs, augmenta la division qui régnait entre M. de Vaudreuil et M. de Montcalm et ne présagea que des malheurs pour les années suivantes.

Campagne de 1759.--Préparatifs des Anglais.—Pendant que la Nouvelle France lutte péniblement contre le besoin de toutes choses, ses ennemis se rassemblent et conspirent sa perte. Après s'être emparés des postes avancés, ils se proposent de pénétrer dans le cœur du pays par plusieurs endroits à la fois : et, de peur que leur proie ne leur échappe, ils mettent sur pied trois armées, dont l'effectif est porté à plus de 60,000 hommes, presque l'équivalent de la population entière du Canada. La première de ces armées, sous les ordres du général Wolfe, devait remonter le St.-Laurent et attaquer Québec ; la seconde de 12,000 hommes, sous les ordres du général Amherst, successeur d'Abercromby, devait descendre le lac Champlain et le St.-Laurent pour se joindre à l'armée de Wolfe ; la troisième, sous les ordres du général Prideaux, devait s'avancer vers les lacs et couper toute communication avec la Louisiane.

Préparatifs des Français.—Pour tenir tête à l'orage, il eût fallu de nouveaux renforts, mais le peuple canadien est abandonné à lui-même. Aux 60,000 Anglais qui se préparent à attaquer la Nouvelle France, M. de Vaudreuil n'a à opposer que 5,600 réguliers, 15,000 miliciens et quelques bandes de Sauvages. Quoi qu'il en soit,

les Canadiens ne se découragent point, et jurent de défendre leur pays jusqu'à la dernière extrémité.

Après avoir évacué Carillon et St.-Frédéric, M. de Vaudreuil renforça les postes de Niagara, de l'Ile-aux-Noix et de Chouaguen. Il fortifia Québec, et la mit à l'abri d'un coup de main par un camp retranché qui s'étendait depuis la rivière Montmorency jusqu'à la rivière St.-Charles.

Wolfe arrive devant Québec.—Le 17 juin, le général Wolfe jeta l'ancre devant Québec. Il débarqua une partie de ses troupes à l'île d'Orléans, et fit dresser une batterie sur les hauteurs de Lévis pour bombarder la ville, qui bientôt ne fut qu'un amas de cendres et de ruines.

Bataille de Montmorency.—Wolfe, avec 8,000 hommes, attaqua, le 31 juillet, les retranchements français à Montmorency ; une lutte terrible s'engagea ; mais, repoussés de toutes parts, criblés par les hommes de Repentigny, les Anglais se retirèrent en désordre. La bataille était gagnée.

Première bataille d'Abraham.—Après avoir passé une partie du mois d'août à saccager sans pitié la plupart des paroisses situées sur les deux rives du fleuve, et désespérant d'emporter Québec d'assaut, Wolfe eut recours à la ruse. Les vaisseaux anglais levèrent l'ancre, remontèrent le fleuve et mouillèrent devant Saint-Antoine. Dans la nuit du 12 au 13 septembre, embarqués sur leurs chaloupes, et se donnant pour des Français chargés d'approvisionner la ville, les Anglais gravissent les hauteurs d'Abraham par l'Anse-au-Foulon. Montcalm accourt aussitôt, et emporté par une précipitation funeste, il engage immédiatement le combat, malgré tous les avis contraires qu'on put lui donner. Les Anglais étaient deux contre un, 8,000 hommes contre 4,000. Malheureusement, au plus fort de la lutte, Montcalm est blessé mortellement. Après s'être battue avec un courage héroïque, et voyant la partie perdue, l'armée française regagne précipitamment ses campements. Wolfe trouva une mort glorieuse dans son triomphe.

Capitulation de Québec.—Lévis, devenu par la mort de Montcalm, général en chef des troupes françaises,

voulait brûler la ville, ou l'empêcher, par une victoire prompte, de tomber au pouvoir des Anglais. Il fit revenir les troupes qui rétrogradaient vers les Trois-Rivières ; mais, en arrivant près de la rivière St.-Charles, il apprit, avec chagrin et indignation, la reddition de Québec. M. de Ramezay, avant qu'une seule batterie fut dirigée contre la place, étant certain d'être secouru, arbora le pavillon blanc, au grand étonnement des Anglais. Cet événement important avait lieu le 19 septembre.

L'armée française, dont les pertes étaient très-grandes, se replia sur Montréal, où elle prit ses quartiers d'hiver.

Le général Murray agit comme gouverneur.—Murray, ayant sous ses ordres 9,000 hommes, exerça les fonctions de gouverneur de Québec, au nom d'Amherst, général en chef.

Campagne de 1760.—Les événements marquants de cette campagne furent : 1° la bataille de Ste.-Foye ; 2° le siége de Québec ; 3° la capitulation de Montréal.

Bataille de Ste.-Foye.—Privée de sa capitale, en proie à une détresse qui se fait de plus en plus sentir, la Nouvelle France ne désespère pas encore. Lévis rassemble ses forces et se prépare pour un suprême effort. A la tête de 6,000 hommes, il marche sur Québec, dans l'intention de reprendre cette ville. Le 28 avril, Lévis rencontre Murray sous les murs de Québec, avec des forces à peu près égales aux siennes. Aussitôt une lutte acharnée s'engage entre les deux armées, qui se battent avec un égal courage. La victoire reste aux Français et l'honneur des armes françaises est vengé.

Lévis assiége Québec.—Le soir même de cette mémorable journée, Lévis fait commencer les travaux qui doivent le rendre maître de Québec. Pendant treize jours, l'armée est occupée à ouvrir des tranchées et à élever des batteries. Au moment où tous les regards sont tournés vers la France, d'où est attendu le secours, une flotte fait son apparition dans la rade de Québec ; c'est une flotte anglaise. Pour ne pas être pris entre deux feux, Lévis lève le siége et revient à Montréal.

Capitulation de Montréal.—Trois armées anglaises, dont l'effectif se montait à plus de 20,000 hommes étaient concentrées devant Montréal. Lévis songea un instant à les attaquer; mais, sur l'avis de son Conseil, M. de Vaudreuil, devant des forces si imposantes, ne voulut pas laisser couler le sang inutilement et se décida à capituler.

Cette capitulation mémorable fut signée le lendemain, 8 septembre. Le général Amherst accorda presque tout, mais il eut la lâcheté de refuser aux braves de l'armée française les honneurs de la guerre.

Principaux articles de la capitulation.—Il fut stipulé: 1° que les Canadiens auraient le libre exercice de leur religion et garderaient leurs lois et leurs propriétés; 2° que tous les postes occupés par les Français seraient livrés sous le plus court délai aux Anglais; 3° que les troupes françaises seraient transportées en France et s'engageaient à ne point servir pendant cette guerre; 4° que le gouverneur, l'intendant et les autres fonctionnaires civils seraient transportés en France, aux frais de l'Angleterre.

Le drapeau anglais remplace le drapeau français.—Le drapeau de la France, après avoir flotté près de deux siècles au-dessus de Ville-Marie, se replie et fait place à celui de la Grande-Bretagne. L'entrée des troupes dans la ville annonce à la Colonie que la Nouvelle France est devenue possession anglaise. Ainsi est consommé le grand drame qui, depuis tant d'années, tenait tous les esprits en suspens.

LITTÉRATURE SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

Depuis l'établissement de la Colonie jusqu'à la conquête, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV régnèrent sur la France. Ces règnes, particulièrement les deux derniers, ont été les plus glorieux de la Monarchie française, par les savants, les artistes et les hommes de lettres qu'ils donnèrent à la France.

Quoi qu'il en soit, on ne doit pas être surpris si ce mouvement littéraire ne s'est pas fait sentir dans la Colonie : la période de la Domination française n'a été qu'une période de création.

La plupart des hommes instruits qu'il y avait alors dans le pays étaient renfermés dans le collége des Jésuites, et dans les Séminaires de Québec et de Saint-Sulpice.

Sans doute, la Colonie, lorsqu'elle tomba sous la puissance anglaise, avait déjà fait un progrès immense dans le développement de ses forces. Mais aussi, que ce progrès lui avait coûté de travaux, de fatigues et de sueurs !

Nos pères n'avaient pas eu seulement à combattre contre les obstacles sans nombre de la nature, de la distance, et des lieux eux-mêmes; à tout instant, il leur avait fallu laisser là une entreprise à peine commencée, mettre de côté la charrue avec laquelle ils venaient à peine de tracer le premier sillon, pour se défendre contre les attaques des Iroquois.

Ces farouches barbares les molestèrent ainsi de 1609 à 1701. Depuis plusieurs années déjà, les Anglais étaient de la partie. Ils reprirent bientôt leur œuvre avec un acharnement inouï, et poursuivirent avec vigueur la guerre contre la Colonie, jusqu'à ce que cette dernière fût enfin forcée de se rendre, épuisée et sans secours.

Une période aussi laborieuse n'a pu être une période littéraire. Aussi n'avons-nous à signaler aucune œuvre de littérature, à proprement parler.

Il nous reste aujourd'hui cependant des travaux d'une importance capitale, où nos historiens contemporains ont puisé tous les renseignements qu'ils nous donnent, surtout sur les commencements pénibles de la Colonie. Ces travaux sont dus, pour la plus grande partie, à des Français qui ont travaillé personnellement à établir la civilisation française en Amérique et qui tenaient des mémoires de ce qui se passait sous leurs yeux.

En voici la liste :

Voyages de Cartier;
Voyage de Roberval;

Histoire de la Nouvelle France, par Marc Lescarbot;
Voyages de Champlain;
Le Grand Voyage du Pays des Hurons, et Histoire du Canada, par Gabriel Sagard, frère récollet;
Les *Lettres* de la Mère Marie de l'Incarnation;
L'Histoire de l'Hôtel-Dieu, par M. de la Tour;
Histoire du Canada, par le P. Charlevoix, Jésuite;
Les Relations des Jésuites;
Le Journal des Jésuites;
Historia Canadensis, par le P. Ducreux ou Creuxius.

DESTINÉES PROVIDENTIELLES DE LA NOUVELLE FRANCE.

Les forts étaient pris avec leurs canons et leurs munitions, le port avec ses vaisseaux ; le Canada était perdu pour la France ; mais il n'était pas perdu pour lui-même. Il lui restait son clergé, ses communautés religieuses et sa population fortement chrétienne. Ce fut là son salut.

La Mère de l'Incarnation avait dit, près d'un siècle avant cette perte de la Colonie : " Le Canada est un pays spécialement gardé par la Providence. Si les épreuves les plus sensibles lui sont souvent venues quand il croyait toucher à des terres prospères, c'est aussi lorsqu'il croit tout perdu et qu'il se sent rouler d'abîme en abîme, que la Providence se plaît à le relever, à le maintenir debout et à le diriger, sans qu'il le sache, vers la véritable prospérité, et cela d'une manière impénétrable à toutes les prévisions humaines. "

Oui, le Canada a été sauvé dans sa perte même et il l'a été par la foi solide de sa population, par son inviolable attachement au catholicisme. Or cette foi, a été mise dans les cœurs et a été conservée de génération en génération, par le clergé composé de prêtres séculiers et de religieux missionnaires et apôtres, par ces communautés exhalant le parfum de leurs vertus et donnant à l'enfant cette science de la foi qui est l'aliment des grandes âmes et la seule base solide de la force chez les nations chrétiennes. La France a perdu une précieuse colonie; mais le Canada n'a rien perdu il est resté fier et chrétien comme il était au XVIIe siècle.

SECONDE PARTIE.

DOMINATION ANGLAISE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DE LA CAPITULATION DE MONTRÉAL A L'ACTE CONSTITUTIONNEL.

1760 à 1791.

CHAPITRE Ier.

De la Capitulation de Montréal à la fin de la guerre des Sept-Ans.

1760 à 1763.

AMHERST, 1ER GOUVERNEUR GÉNÉRAL; MURRAY, GOUVERNEUR DE QUÉBEC; GAGE, DE MONTRÉAL; BURTON, DES TROIS-RIVIÈRES.

1760 à 1764.

1er Gouvernement.—Une fois maîtres du pays, les Anglais travaillent à s'en assurer la possession. Ils établissent la loi martiale, en attendant la fin de la guerre. Un Conseil Souverain, composé de sept officiers, est formé à Québec. Le Canada est divisé en trois gouvernements, dans chacun desquels est constituée une Cour de Justice, également composée de militaires.

Population.—Près de 75,000 Canadiens sont abandonnés avec indifférence par la Mère Patrie sur les bords du St.-Laurent, où, comme les Hébreux sur les rives de l'Euphrate, ils tendent leurs mains captives vers la France,

dont ils espèrent encore voir flotter le drapeau sur leurs murs. Vain espoir, dernière illusion : épuisés par les luttes des années précédentes, privés de l'appui de leurs chefs, les Canadiens subissent, plus qu'ils ne l'acceptent, le nouveau régime. Ils se groupent autour du clocher de leurs paroisses, dont ils font le curé leur appui, leur conseiller et leur protecteur. En attendant des jours meilleurs, ils reprennent courageusement leurs travaux et s'efforcent de réparer les ruines que leurs yeux attristés voient de toutes parts.

Traité de Versailles.—En 1763, le 10 février, fut signé à Versailles le traité qui unit irrévocablement le Canada à l'Angleterre. Ce traité confirma les articles de la Capitulation de Montréal. N'augurant rien de bon du nouveau régime, près de 1200 personnes parmi les plus distinguées laissèrent le Canada, quand elles furent assurées qu'il devenait décidément colonie anglaise.

CHAPITRE II.

Du traité de Versailles à l'Acte de Québec.

1763 à 1774.

II. James Murray.—1763 à 1766.—Le général Amherst s'embarqua, en 1763, pour l'Angleterre, et eut pour successeur le général Murray, qui, pour se conformer à ses instructions, forma un Conseil, investi, conjointement avec lui, des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif. Ce conseil fut composé de treize membres, dont un seul Canadien.

Démembrement du Canada.—Aussitôt après le traité de Versailles, l'Angleterre démembra le Canada. Le Labrador, l'île d'Anticosti et les îles de la Madeleine furent annexés au gouvernement de Terre-Neuve ; l'île St.-Jean et celle du Cap-Breton furent cédées à la Nouvelle-Ecosse. Quelques années plus tard, le Nouveau-Brunswick en fut aussi détaché ; le pays au sud des grands lacs fut annexé aux Etats-Unis. Le reste du Canada, ainsi mutilé, fut nommé *Province de Québec.*

Abolition des lois.—L'Angleterre ne s'arrêta pas là: elle abolit les lois françaises et y substitua les lois anglaises: violant ainsi la Capitulation qui garantissait aux Canadiens l'usage de leurs lois. Des murmures éclatèrent dans tout le pays. Murray aimait les Canadiens et était juste; pour calmer l'agitation des esprits, il permit l'usage des lois françaises dans les causes qui avaient rapport à la propriété mobiliaire.

Murray convoque les représentants du peuple.—Suivant le désir de la Cour, Murray convoqua une assemblée des représentants du peuple. Les Canadiens ne voulurent pas prêter le serment du test, dont la formule était anti-catholique, et cette assemblée ne siégea point.

Murray est rappelé.—Les Anglais, non contents de se rendre maîtres du commerce et d'accaparer les terres, voulaient encore s'approprier le pouvoir. Trouvant que le gouverneur ne les secondait pas assez, ils l'accusèrent de faiblesse et de partialité. Rappelé en Angleterre, Murray se justifia pleinement, mais il fut remplacé par le Brigadier-Général Guy Carleton.

III. Sir Guy Carleton,—1766 à 1796.—Arrivée de Carleton.—Murray fut remplacé par le brigadier-général Guy Carleton, en 1766. La longue administration de Carleton peut se diviser en deux parties: 1° il gouverne pendant 20 ans, sous le nom de général Carleton; 2° élevé à la pairie en récompense des services rendus à son pays, il gouverne encore la Colonie sous le nom de lord Dorchester pendant 10 autres années.

Evénements remarquables.—Les faits suivants ont signalé les 30 années de l'administration du général Carleton: 1° le gouverneur s'efforce de ramener les esprits; 2° l'Acte de 1774; 3° l'insurrection américaine; 4° le siége de Québec; 5° l'Acte Constitutionnel de 1791; 6° le premier Parlement; 7° la nomination d'un nouvel évêque.

Les premières années de Carleton.—De 1764 à 1774, Carleton, pour se conformer aux instructions de l'Angleterre, s'applique à apaiser les esprits en donnant satisfaction aux Canadiens. Après avoir modifié le Conseil

et remplacé le Juge-en-Chef, dont ils avaient à se plaindre, il rappelle l'ordonnance de 1764 qui déniait aux Catholiques le droit de remplir les fonctions de Procureur, d'Avocat et de Juré. Cette conduite sage et impartiale ne pouvait plaire aux Anglais établis dans le pays, surtout à ceux de Montréal, qui ne cessèrent de taquiner et de persécuter les Canadiens. Ils accusèrent le gouverneur de sacrifier les intérêts de l'Empire pour plaire aux nouveaux sujets. Ces accusations furent rejetées ; se voyant éconduits, les Anglais n'en continuèrent pas moins à faire aux Canadiens une guerre sourde.

CHAPITRE III.

De l'Acte de Québec à l'Acte Constitutionnel.

1774 à 1791.

Acte de Québec.—En 1774, craignant de perdre le Canada, en présence de l'attitude menaçante des Etats-Unis, l'Angleterre se hâta de donner une nouvelle Constitution, plus favorable aux Catholiques. Cet Acte est connu sous le nom d'Acte de Québec ; il donna au pays un gouvernement absolu, mais qui cependant fut préférable au régime arbitraire et despotique des deux gouvernements précédents.

Dispositifs de l'Acte de Québec.—1o L'Acte de Québec recula les limites fixées à cette province en 1764 ; 2° donna aux Catholiques les droits que leur garantissait la Capitulation de Montréal, et les dispensa du serment du test ; 3° rétablit les anciennes lois civiles et confirma l'usage des lois criminelles anglaises ; 4° établit un Conseil législatif de 17 membres au moins et de 23 au plus, catholiques ou protestants.

Comment fut reçu l'Acte de Québec.—Les Anglais ne furent pas satisfaits de cet Acte et ils en demandèrent immédiatement le rappel. Les Canadiens le reçurent avec satisfaction.

Insurrection américaine.—Pendant que ce travail de réorganisation s'accomplit, l'orage qui s'amoncelait à l'horizon finit par éclater. Les Américains, mécon-

tents contre la Mère Patrie, se révoltent contre elle. Après s'être érigés en Congrès, ils font appel aux Canadiens pour les engager à s'insurger avec eux contre la Métropole.

Les Américains envahissent le Canada.— Leur appel demeurant sans résultat, les milices américaines envahissent le Canada, en 1775. Ticondéroga, Crown-Point et St.-Jean tombèrent en leur pouvoir. Chambly, Montréal et les Trois-Rivières ont le même sort. Dans ces circonstances critiques, le gouverneur est heureux de rencontrer l'appui des Seigneurs et du Clergé. Le peuple demeure spectateur de la lutte.

Après s'être opposé inutilement à la marche de l'ennemi, Carleton va se renfermer dans les murs de Québec.

Siége de Québec.— Montgomery, soutenu par Arnold, ne tarde pas à l'y suivre ; mais, ayant voulu s'emparer de cette ville par surprise, il est tué dans la nuit du 31 décembre.

L'armée américaine passa l'hiver devant Québec. Le printemps suivant, à l'arrivée de renforts considérables, sous les ordres du général Burgoyne, les Américains levèrent le siége et rentrèrent dans leur pays, après avoir laissé en arrière leur artillerie, leurs bagages et leurs munitions, et après avoir brûlé les forts Chambly et Saint-Jean.

Succès et revers sur la frontière américaine. —Dans le mois d'octobre 1776, une flottille anglaise attaqua sur le lac Champlain la flottille américaine, près de Saint-Frédéric, et remporta une brillante victoire ; ensuite elle fit sauter le fort.

Au printemps de 1777, le général Burgoyne, à la tête de 9,000 hommes, envahit le territoire américain. Après quelques succès, il s'avança imprudemment au milieu de l'ennemi, fut cerné à Saratoga et obligé de déposer les armes avec son armée.

La lutte continua jusqu'en 1783, entre la Métropole et ses Colonies révoltées, soutenues par la France ; les Canadiens ne furent plus molestés et restèrent simples spectateurs de cette guerre. En 1783, par le traité de Paris, l'Angleterre reconnut l'indépendance des Etats-Unis. Toutes les autres Puissances saluèrent le drapeau de la première nation libre du Nouveau-Monde.

SECONDE ÉPOQUE.

DE L'ACTE CONSTITUTIONNNEL A L'UNION DES CANADAS.

1791 à 1840.

—

CHAPITRE 1er.

De l'Acte Constitutionnel à l'administration de Prescott.

1791 à 1796.

Acte Constitutionnel de 1791.—Avec l'année 1791 commence une nouvelle ère. Les Canadiens s'étaient joints aux Anglais pour demander une chambre d'Assemblée, et, soutenus par le général Carleton, ils obtinrent en 1791 une nouvelle Constitution.

L'acte impérial sépara le pays en deux Provinces : le Haut-Canada et le Bas-Canada. Il établit une chambre élective dans chaque Province, ainsi qu'un conseil législatif, dont les membres devaient être nommés par la couronne. La chambre d'assemblée du Bas-Canada fut d'abord composée de 50 représentants, et le conseil législatif, de 15.

M. Panet est élu Orateur.—Le Major Clark, administrateur, divisa le Bas-Canada en vingt et un comtés, et fit procéder aux élections. Trompés par des paroles astucieuses, les Canadiens donnèrent leurs suffrages à plusieurs candidats anglais. Aussi, dès l'ouverture de la première session, le 17 décembre 1792, tous les Anglais se réunirent pour choisir un orateur parmi eux. Après d'orageux débats, J.-A. Panet fut élu par une majorité de dix voix. Les Anglais voulurent aussi bannir la langue française dans les débats.

Au début même des travaux du corps représentatif, commence cette joute qui doit se perpétuer à travers les âges, et qui assure aux Canadiens, champions de la cause nationale, une gloire aussi impérissable que celle que leurs pères s'étaient acquises sur le champ de bataille.

Orateurs de l'Assemblée législative du Canada.—De 1792 à 1837, il n'y a eu que quatre orateurs ou présidents de l'Assemblée législative.

1er L'honorable J.-A. Panet, de 1792 à 1815;
2e E.-G. Chartier de Lotbinière, de 1794 à 1797;
3e L'honorable L.-J. Papineau, de 1815 à 1837;
4e J.-A. Vallière de St. Réal, de 1823 à 1825.

Travaux du premier parlement.—Dans les quatre sessions de ce premier Parlement, les chambres s'occupèrent de l'éducation, des chemins, du règlement des rentes seigneuriales, des monnaies, etc.

Eglise du Canada. 1er évêque.—Mgr. de Pontbriant étant mort l'année de la Capitulation de Montréal, M. M. Briand, Perrault et Montgolfier furent chargés du gouvernement de l'Eglise du Canada, en qualité de Vicaires-capitulaires.

En dépit des Protestants, qui croyaient pouvoir asservir l'Eglise comme l'Etat, Mgr. Briand, élu deux ans auparavant, put, en 1766, prendre possession de son siége, après avoir été agréé du gouvernement anglais.

Autres évêques.—En 1784, Mgr. Briand ayant donné sa démission, Mgr. d'Esglis devint évêque et fut remplacé, en 1788, par Mgr. Hubert, qui lui même fut remplacé, en 1797, par Mgr. Denaut.

Mgr. Plessis.—En 1806, l'illustre Joseph-Octave Plessis monta sur le siége épiscopal de Québec; en 1819, il reçut le titre d'Archevêque. Ce grand prélat a rendu à l'église du Canada d'éminents services, en défendant courageusement ses droits contre le gouvernement anglais.

Archevêques de Québec.

En 1819, Mgr. Plessis;
En 1825, Mgr. Panet;
En 1833, Mgr. Signay; (en exercice en 1844.)
En 1850, Mgr. Turgeon;
En 1854, Mgr. Baillargeon;
En 1870, Mgr. Taschereau.

Jusqu'en 1821, les évêques de Québec eurent juridiction épiscopale sur toute la Province.

Evêques de Montréal.—En 1821, Mgr. Lartigue fut nommé évêque de Montréal ; il en exerça les fonctions en qualité d'auxiliaire jusqu'en 1836 : cette année, il fut nommé évêque titulaire et mourut en 1840. Son successeur fut Mgr. Ignace Bourget.

Evêché des Trois-Rivières.— L'évêché des Trois-Rivières a été créé en 1852. Son premier évêque a été Mgr. L. Cook, qui a été remplacé par Mgr. Laflèche.

Evêché de St.-Hyacinthe.—Cet évêché fut formé en 1852. Son premier évêque fut Mgr. Prince ; Mgr. Jos. Larocque lui a succédé en 1860.

Evêché de Rimouski.—L'évêché de St.-Germain de Rimouski a été créé en 1867; son premier évêque est Mgr. Jean Langevin.

Province ecclésiastique de Québec. — Ces cinq évêchés forment, avec celui de d'Ottawa, la province ecclésiastique de Québec.

Administrateurs.—Pendant la durée de sa longue administration, le général Carleton passa plusieurs fois en Angleterre, pour veiller aux intérêts de la Colonie et obtenir des changements à sa constitution. Pendant ces absences, plusieurs administrateurs ont gouverné le Canada.

Cramahé.—1770 à 1774.—Le Conseiller Cramahé fut administrateur de 1770 à 1774.

Haldimand.—1778 à 1785.—Haldimand gouverna la Colonie, en qualité de Lieutenant-Gouverneur, de 1778 à 1785. Haldimand s'est rendu célèbre par son despotisme. Avec ce gouverneur recommencent les intimidations et les vexations des plus mauvais jours. Devenu défiant jusqu'à l'excès dans ces temps où l'Angleterre luttait contre ses colonies revoltées, il voit partout des conspirateurs, jette les citoyens en prison et les remet en liberté, sans aucune forme de procès.

Hamilton et Hope.—1785 à 1786.—Après le départ du général Haldimand, Hamilton fut nommé Lieutenant-Gouverneur, et, l'année suivante, ce dernier fut remplacé par le colonel Hope.

Pendant l'administration d'Hamilton, l'acte de l'Habeas-

Corpus, la base des libertés du sujet anglais, fut introduit dans le pays.

Alured Clark.—1791 à 1793.—Sir Alured Clark fut nommé Lieutenant-Gouverneur. C'est lui qui a eu l'honneur d'ouvrir la première session du premier Parlement canadien.

CHAPITRE II.

De l'administration de Prescott à la fin de celle de Craig.

1796 à 1811.

Pendant cet intervalle de 15 ans, deux gouverneurs et deux administrateurs ont tenu les rênes de l'administration.

IV. Prescott -- 1796 à 1799.—Le général Prescott succéda à Lord Dorchester, en 1796. Un traité d'amitié, concernant le commerce et la navigation du Canada, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, sont les événements les plus remarquables de son administration. Prescott s'embarqua pour l'Angleterre en 1799.

Milnes-1799 à 1805.—Prescott eut pour successeur Robert-Shore Milnes, en qualité de Lieutenant-Gouverneur. Le principal événement de son administration est la prise de possession par le gouvernement des biens des Jésuites, en 1800, malgré les réclamations de la Chambre.

Dunn.—1805 à 1807.—Thomas Dunn, président du Conseil Exécutif, succéda à Milnes, en qualité d'administrateur. C'est de son administration que date l'ère de la liberté de la presse en Canada. En 1805, parut le *Mercury ;* l'année suivante, parut aussi le *Canadien*, dont l'honorable mission fut de défendre la religion, la langue et les institutions des Canadiens dans ces années d'intolérance et de despotisme. Dunn fit exécuter, à Québec, avec un grand appareil militaire et dans un lieu élevé, un Américain nommé McLane, qu'on accusait d'avoir comploté la perte du Canada, en cherchant à entraîner les Canadiens à embrasser la cause républicaine en France.

V. Craig—1807 à 1811.—En 1807, Sir James Craig

arriva à Québec. C'était un militaire de quelque réputation, mais un administrateur médiocre et despote. Il dépassa en violence tout ce qui s'était encore vu, et son administration est qualifiée de "Règne de la Terreur." Rempli de préjugés contre les Canadiens et leur religion, il ne cessa de les molester : il retrancha les principaux d'entre eux de la liste des officiers de milice, et jeta en prison les représentants qui avaient le malheur de lui déplaire, en défendant les immunités et les priviléges du Corps législatif. Il fit aussi saisir les presses du *Canadien* et arrêter son propriétaire, sous accusation de haute trahison. Craig s'attaqua aussi à l'Eglise, en voulant réserver au roi la nomination des curés dans les paroisses. L'illustre Plessis était alors sur le siége épiscopal de Québec ; la proposition de Craig, avec plusieurs autres plus ou moins injustes et hostiles, fut rejetée.

L'attitude menaçante des États-Unis mit un terme à ce despotisme. Les prisons rendirent leurs victimes, et Craig s'embarqua, en 1811, pour l'Angleterre.

Parlements.—Durant ces 15 années, il y eut cinq Parlements, dont les quatre premiers ne furent dissous qu'après les quatre sessions ordinaires, et le cinquième, après 36 jours seulement de débats orageux.

Divisions dans le Parlement.—Pendant que l'Europe était en feu, et luttait contre l'ambition de Bonaparte, qui voulait l'asservir, la paix du pays ne fut pas troublée à l'extérieur. Mais, à l'intérieur, surtout dans l'enceinte parlementaire, il y eut plusieurs graves sujets de divisions entre les trois branches de la Législature.

Les Représentants réclamaient les priviléges et les immunités dont jouissait, en Angleterre, la Chambre des Communes. La question des Juges fut le premier sujet de difficultés entre la Chambre et le gouverneur soutenu par le Conseil Législatif, dont les membres, nommés par la couronne, servaient les vues. Les Représentants prétendaient, avec raison, que les Juges ne pouvant voter avec assez d'indépendance, devaient être exclus de la Chambre. Après des débats longs et orageux, une loi fut passée dans ce sens, et reçut la sanction royale en 1811.

CHAPITRE III.

GUERRE DE 1812.

VI. SIR GEORGE PREVOST.

1811 à 1815.

Arrivée de Prévost.—Sir George Prévost arriva à Québec en septembre 1811. C'était un homme modéré autant qu'impartial. Afin de cicatriser des plaies encore saignantes et ranimer la confiance du peuple, le nouveau Gouverneur, après avoir placé M. Bédard sur le Banc judiciaire et nommé M. Bourdages colonel de milice, saisit toutes les occasions pour témoigner aux Canadiens ses sympathies. C'était plus qu'il n'en fallait pour un peuple qui ne réclamait que la justice : aussi s'empressa-t-il de courir à la frontière au premier appel du gouverneur.

Evénements remarquables.—Le principal événement de l'administration de Prévost est la guerre avec les Etats-Unis. Le Président de cette République, déclara, en juin 1812, la guerre à l'Angleterre, contre laquelle s'élevaient de nombreux griefs ; mais, en réalité, le désir de s'emparer du Canada fut le principal motif de cette guerre.

Campagnes.—Cette guerre comprend trois campagnes : 1° celle de 1812 ; 2° celle de 1813 ; 3° celle de 1814.

Campagne de 1812.—Les Américains, dans cette campagne et dans la suivante, partagèrent leurs forces en trois armées dites : de l'*Ouest*, du *Centre* et de l'*Est*. L'ennemi parut donc à la frontière sur trois points à la fois.

L'armée de l'Ouest envahit le Haut-Canada par la rivière Détroit, et fut repoussée : le fort Michilimakinac et le Détroit tombèrent au pouvoir des Anglais. Hull et son armée furent obligés de mettre bas les armes.

Peu après, l'armée du Centre fut mise en déroute et forcée de poser les armes à Queenstown. La Colonie perdit dans ce combat le général Brock.

L'armée du Nord, forte de 10,000 hommes et commandée par le général Dearborn, marchait sur Montréal. En voulant cerner le major de Salaberry, retranché sur la

rivière Lacolle, deux détachements de l'armée de Dearborn se rejoignent pendant la nuit du 20 novembre, et, se prenant l'un l'autre pour l'ennemi, se fusillent pendant quelques heures.

Les Américains, ainsi repoussés sur tous les points de la frontière du Canada, furent plus heureux sur mer, où leurs vaisseaux remportèrent quelques avantages contre la marine anglaise.

Campagne de 1813.—La lutte recommença avec l'année 1813. Frenchtown, Moravian-Town, Toronto, Sacketts-Harbour, Burlington, Put-in-Bay, deviennent le théâtre de sanglants combats; les batailles navales de Put-in-Bay et de Toronto, où les flottilles anglaises sont battues, donnent aux Etats-Unis la suprématie sur les lacs Erié et Ontario. La cause de l'Angleterre semblait désespérée, lorsque la victoire de Châteauguay vint changer tout à coup la face des affaires. Avec des forces imposantes, Hampton s'était avancé jusque dans le cœur du pays et était à la veille de faire sa jonction avec Wilkinson. Retranché sur la rivière de Châteauguay, de Salaberry, avec ses trois cents Voltigeurs canadiens, l'arrête et l'oblige à prendre honteusement la fuite. Après une seconde défaite à Chrystlers-Farm, l'ennemi repasse la frontière.

Campagne de 1814.—L'année 1814 est témoin de nouveaux combats, à Lacolle d'abord, et ensuite à Oswégo, à Lundy's Lane, à Chippawa, au Fort Erié, à Plattsburg et à la Nouvelle-Orléans. Les revers éprouvés dans ces quatre derniers engagements par les armes anglaises, ne peuvent toutefois détruire l'effet de la victoire de Châteauguay. L'Angleterre, après la défaite de Napoléon, pouvant disposer de ses nombreuses flottes, fait ravager les côtes des Etats-Unis et les oblige enfin à demander la paix. Le traité de Gand, signé en 1814, mit fin à cette guerre.

Parlements.—Sous l'administration de Prévost, il n'y eut qu'un seul Parlement, le septième depuis la Constitution de 1791 (du 12 décembre 1810 au 17 mars 1814).

En 1812, il y eut deux sessions; les Chambres ne furent pas convoquées en 1813 ni en 1814 ; en 1815, elles se réunirent au mois de janvier. Dans cette session,

l'Assemblée vota une adresse à Sir Georges Prévost pour le féliciter sur la sagesse de son gouvernement.

Cette adresse causa beaucoup de plaisir à l'âme sensible de Prévost, qui partit vers la fin de cette année pour se disculper, auprès des autorités impériales, des accusations portées contre lui par le Commodore Yeo, qui voulait attribuer au Gouverneur la honte de ses défaites sur les lacs. Prévost mourut quelques jours après son arrivée.

CHAPITRE IV.

Du départ de Prévost à celui de Gosford.

1815 *à* 1838.

Administrations de Drummond, de Sherbrooke, de Richmond, de Monk, de Maitland, de Dalhousie, de Burton, de Kempt, d'Aylmer et de Gosford.

Gouverneurs.—Cinq gouverneurs, un lieutenant-gouverneur et cinq administrateurs se sont succédé pendant les 23 années qui se sont écoulées depuis le départ de Prévost à celui de Gosford.

Parlements.—Durant ces années orageuses, huit Parlements ont été successivement convoqués pour l'expédition des affaires ; trois ont été dissous avant l'expiration des quatre sessions. M. L.-J. Papineau, âgé seulement de 26 ans, fut appelé à la présidence à la quatrième session du huitième Parlement, en Janvier 1815. Il remplaça M. Panet, nommé au Conseil législatif. M. Papineau, si célèbre comme tribun populaire, présida la Chambre d'Assemblée jusqu'aux troubles de 1837 ; pendant deux sessions seulement, celles de 1823 et de 1824, il fut remplacé par M. J.-B. Vallière de St.-Réal.

Drummond—1815 à 1816.—En 1815, Prévost laissa le pays aux mains de Sir G. Drummond. Après avoir inauguré son gouvernement par une distribution de récompenses aux militaires qui s'étaient le plus distingués dans la dernière guerre, l'administrateur s'appliqua à réformer les abus qui s'étaient glissés dans le département

des Postes et celui des Terres. Depuis 18 ans, plus de trois millions d'acres de terre avaient été distribués à des favoris.

Dissolution du 8e Parlement. — Les Juges Sewell et Monk ayant été disculpés des accusations portées contre eux, grâce aux habiles manœuvres qu'ils avaient fait jouer en Angleterre, la Chambre allait se mettre en devoir de voter une adresse au prince régent, lorsqu'elle fut dissoute par le gouverneur, dont le discours fut plein de reproches. Le peuple renvoya au Parlement presque tous les mêmes membres.

VII. Sherbrooke—1816 à 1818.—Sir John Sherbrooke remplaça Drummond en 1816. Le nouveau gouverneur était un homme prudent et modéré. Après avoir donné une preuve de ses dispositions bienveillantes en venant en aide aux habitants du District de Québec, dont la récolte avait manqué, il inaugura son gouvernement en cherchant à concilier les partis, et appela Mgr. Plessis au Conseil Législatif.

Départ de Sherbrooke.—Sherbrooke, comprenant toute la difficulté de sa position, demanda son rappel en 1818, et fut remplacé par le duc de Richmond.

VIII. Richmond—1818 à 1819.—Grand seigneur ruiné et homme vain autant qu'entier dans ses idées, Richmond, sans égard à l'état obéré des finances, commence par présenter à la chambre un budget excessif. Pendant qu'elle délibère sur ce sujet, le gouverneur la dissout en adressant aux membres des paroles inconvenantes. Peu après, Richmond mourut, au retour d'un voyage dans le Haut-Canada. Cette courte administration rappelle les mauvais jours des Haldimand et des Craig. Il est le premier des gouverneurs anglais dont les cendres reposent dans ce pays.

Archevêché de Québec.—Convaincu de l'impossibilité de protestantiser le pays, l'Angleterre prit le sage parti de ne plus molester les Canadiens dans l'exercice de leur religion. En janvier 1819, le Saint-Siége érigea l'église de Québec en métropole, et conféra à Mgr. Plessis le titre d'Archevêque. Vers ce même temps, Mgr. Plessis obtint l'érection des siéges de Montréal et de Kingston.

Monk.—Maitland.—1819 à 1820.—Le pouvoir passa successivement par les mains de l'honorable James Monk, qui jeta le pays dans les troubles et l'agitation d'une nouvelle élection générale, et ensuite par celles de Sir Peregrine Maitland.

IX. Dalhousie.—1820 à 1828.—Le comte de Dalhousie arriva à Québec au mois de juin 1820. Son administration devait rappeler celle de Craig. Ayant mission de préparer les voies à l'union des deux Canadas et se refusant à toute concession, Dalhousie voulut gouverner le pays avec le plus grand despotisme. En vain la Chambre lui montre-t-elle ses droits inscrits dans la Constitution, en vain lui signale-t-elle d'énormes abus : toutes ses représentations demeurent sans effet. En conséquence de cette conduite si peu sage, l'antagonisme entre les deux branches de la Législature augmente de jour en jour.

Projet d'Union des Canadas.—En 1822, croyant le moment venu de proposer l'Union du Haut et du Bas-Canada, les ministres mirent le projet devant les Communes. A la nouvelle de ces machinations perfides, les Canadiens s'émurent : des pétitions se couvrirent de signatures et furent portées en Angleterre, pour protester contre la mesure. Le Haut-Canada se prononça contre le projet. Devant cette réprobation générale, le Ministère impérial dut reculer.

Départ de Dalhousie.—En 1828, une pétition revêtue de 80,000 signatures fut envoyée en Angleterre pour demander le rappel de lord Dalhousie et une enquête sur les affaires du Canada. Le comte de Dalhousie, après avoir lutté sans succès contre la représentation nationale et s'être convaincu qu'on ne se joue pas comme on veut d'un peuple libre, passa en Angleterre. Dalhousie eut la lâcheté de chercher à rejeter sur le Clergé catholique l'insuccès de sa politique injuste et partiale.

Kempt—1828 à 1830.—Le Canada respire un instant sous Sir James Kempt, qui fut chargé du gouvernement en 1828, en qualité d'administrateur. Les officiers de milice et les magistrats destitués par Dalhousie furent rétablis ; l'Honorable Papineau put occuper son fauteuil

présidentiel. Le nouveau gouverneur travailla à garder la neutralité entre le Conseil et la Chambre, qu'il laissa libre de disposer des deniers publics, sauf le salaire du gouverneur et celui des juges.

Kempt, qui avait à cœur de ramener l'harmonie en rendant justice à tous, et sentant que les instructions qu'il avait reçues de la Cour ne s'accordaient guère avec ses vues, demanda et obtint son rappel.

X. Aylmer—1830 à 1835.—Le successeur de Kempt fut lord Aylmer ; il arriva à Québec vers le milieu d'octobre 1830. Lord Aylmer offrit, de la part du gouvernement impérial, d'abandonner à la Chambre le contrôle de tous les deniers à part la liste civile. La Chambre, aigrie par les violents débats précédents, trouva la concession insuffisante et insista pour une réforme radicale.

Evénements remarquables.—Pendant l'élection d'un membre à Montréal, dans le mois de mai 1832, trois Canadiens furent tués par les troupes en bois.

La même année, le choléra fit pour la première fois de grands ravages en Canada. A Québec, cette épidémie décima la population. En 1834, le choléra fit encore de nombreuses victimes, et le Château Saint-Louis, ancienne résidence des gouverneurs, fut détruit par un incendie.

La même année, le gouvernement impérial abandonna au bureau colonial la solution de toutes les difficultés qui concernent les colonies.

XI. Lord Gosford—1835-1838.—Lord Gosford remplaça lord Aylmer, vers la fin d'août 1835. Il arriva accompagné de deux commissaires royaux, chargés de s'enquérir des affaires du pays et d'en faire au roi un rapport détaillé.

Après s'être montré plein de politesse et de bienveillance envers les Canadiens, il ouvre les Chambres par un discours adroit, prononcé d'abord en français puis en anglais. Se berçant de l'espoir trompeur que ses représentations allaient être écoutées, l'Assemblée soumet de nouveau ses griefs. La persistance du Conseil à rejeter la plupart des mesures de la Chambre ; les instructions de la Commission qui commencent à transpirer, ne tardent pas à la désabuser.

Se voyant ainsi trompés, les Députés ne votent les subsides que pour six mois.

Devant un dénouement si inattendu, les esprits s'échauffent. Le rapport malveillant des Commissaires, la détermination des Ministres à ne faire aucune concession, achèvent de porter l'exaspération à son comble. De toutes parts le peuple s'assemble et proteste.

Luttes parlementaires.—Au départ de Prévost, commencent ces luttes parlementaires qui se continuent jusqu'à 1837 et qui se terminent d'une manière fatale. En accordant, en 1791, le gouvernement constitutionnel, l'Angleterre s'engageait à abandonner à la législature du Canada toutes les immunités et les priviléges dont jouissaient les Communes en Angleterre.

Subsides.—Entre autres priviléges, la Chambre réclamait le vote exclusif des subsides. Appuyée sur la justice de son droit, elle ne voulut rien céder et elle ne cessa de combattre pour l'obtenir dans toute sa plénitude.

Défenseurs des droits de la Chambre.—Cette lutte parlementaire trouva de vaillants champions dans les Papineau, les Bédard, les Viger, les Bourdages, les Nelson, les Cuvillier, les Quesnel, les Morin, etc.

Etat des débats pendant l'administration de Sherbrooke, de Richmond et de Dalhousie.—Pendant l'administration de Sherbrooke, la question des subsides commença à agiter les esprits. Le Parlement dans le Haut-Canada s'occupa également de cette question. Richmond demanda aux Députés de voter une fois pour toutes une liste civile pour la vie du Roi. La Chambre fut dissoute avant son vote.

Sous le comte de Dalhousie, la Chambre vota un bill de subsides que le Conseil rejeta sur l'avis du gouverneur, ce qui mécontenta beaucoup le peuple ; l'année suivante, les subsides furent votés et rejetés de la même manière par le Conseil. Ce vote fut suivi d'une nouvelle dissolution des Chambres.

Les mêmes députés furent réélus, et Dalhousie refusa de confirmer le choix de M. Papineau comme président de la Chambre.

La Chambre vote des subsides.—Kempt laissa la Chambre libre d'employer à son gré les deniers publics, sauf le salaire du gouverneur et celui des juges. La Chambre n'était pas entièrement satisfaite de cette concession ; elle vota néanmoins des sommes considérables pour différents objets d'utilité publique, et voulut prouver que si elle demandait le contrôle des subsisdes, elle n'avait en vue que l'avantage du pays.

La lutte augmente sous Aylmer.—Sous Aylmer, les débats furent encore plus orageux. Les injustices révoltantes du pouvoir laissèrent dans les esprits les germes d'un profond mécontentement. La Chambre fut dissoute en 1834, et les élections suivantes furent accompagnées de grands troubles.

Les 92 résolutions.—La Chambre, dans la session de 1834, passa une série de 92 résolutions, contenant les griefs des Canadiens contre l'Angleterre.

Les troubles augmentent.—Sous lord Gosford, les esprits s'échauffent de plus en plus, le mécontentement est augmenté par les résolutions hostiles que le Parlement impérial venait d'adopter ; la Chambre ayant protesté contre ces mesures, lord Gosford la prorogea, après six jours de session seulement.

CHAPITRE V.

Des troubles de 1837 *à l'Acte d'Union de* 1841.

GOSFORD,—COLBORNE,—DURHAM,—SYDENHAM, GOUVERNEURS.

Population en 1831 : 511,922 âmes.

Origine des troubles.—Le refus constant d'abandonner aux Députés le contrôle absolu et entier des subsides, la prorogation violente du dernier Parlement, la destitution de son Président et de plusieurs Députés comme officiers de milice, mécontentèrent le peuple et amènèrent un dénoûment sanglant à ces longs et orageux débats.

Associations secrètes.—Tout espoir d'accommodement étant perdu, des Associations secrètes et des Comités se forment et s'organisent de toutes parts pour la résistance. On fait un appel au peuple dans une assemblée de six comtés, tenue à St. Charles. Mgr. Lartigue, évêque de Montréal, voyant la résistance s'organiser, publie un mandement pour rappeler à ses ouailles que le devoir de tout chrétien est de rester fidèle au pouvoir établi.

Combat de St.-Denis.—Lord Gosford, effrayé, fit venir des troupes du Nouveau-Brunswick et arma près de 600 volontaires.

Les troubles, commencés à Montréal le 7 novembre, s'étendirent sur plusieurs autres points. La cavalerie anglaise fut défaite près de Chambly. A St.-Denis, le Dr. Nelson, à la tête de 800 Canadiens mal armés, mit en fuite, après six heures de combat, le colonel Gore, qui commandait un détachement de troupes régulières.

Combat de St.-Charles.—Une poignée de Canadiens mal armés et abandonnés par leurs propres chefs, s'étaient retranchés sur la rivière Richelieu, à Chambly. Attaqués par des forces bien supérieures, ils ne succombèrent qu'après une résistance désespérée; la plupart se firent tuer, ne voulant pas tomber vivants entre les mains des vainqueurs.

Loi martiale et combat de St.-Eustache.—A la suite de ces événements, la loi martiale fut proclamée dans le District de Montréal. Du côté nord du fleuve, le Dr. Chénier, à la tête de 250 insurgés, s'était retranché dans l'église et dans le couvent de St.-Eustache. Attaqué par 2,000 réguliers commandés par Sir John Colborne, Chénier fut défait et tué. Colborne, surnommé le "Vieux Brûlot," livra aux flammes l'église, le couvent et le village de St.-Eustache.

Troubles dans le Haut-Canada.—Le Haut-Canada n'était pas moins agité que le Bas. M. McKenzie, chef des insurgés, fut défait près de Toronto; après plusieurs tentatives infructueuses de résistance, il se réfugia aux Etats-Unis.

Départ de lord Gosford.—Lord Gosford, qui n'ai-

mait pas les mesures extrêmes, avait demandé son rappel avant le commencement des troubles. Il partit vers la fin de février 1838, laissant l'administration à Sir John Colborne.

Conseil spécial.—L'Angleterre, voulant réprimer le plus promptement possible l'insurrection, crut que le meilleur moyen d'y arriver était de suspendre la constitution de 1791. Cette mesure passa dans la Chambre des Communes par une faible majorité. Colborne reçut l'ordre de former un Conseil Spécial pour l'expédition des affaires les plus pressantes. Ce Conseil, composé de 22 membres, dont 11 Canadiens, s'assembla dans le mois d'avril 1838.

XII. Lord Durham—1838.—Lord Gosford eut pour successeur lord Durham, qui arriva à Québec vers la fin de mai. Trouvant les prisons remplies d'insurgés qui attendaient leur procès, il accorda l'amnistie à tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection, et n'en excepta que 24, qui furent envoyés en exil aux Isles Bermudes.

Après avoir répandu dans la Province l'or à pleines mains, lord Durham partit, le 1er novembre, pour l'Angleterre, blessé au cœur du désaveu que le ministère anglais avait donné à sa conduite dans ce qui avait rapport à l'amnistie. Colborne le remplaça en qualité d'administrateur.

Autres tentatives des insurgés.—Après le départ de lord Durham, les réfugiés politiques aux Etats-Unis et quelques Américains passèrent la frontière, et pénétrèrent à la fois dans les deux Canadas. Des insurrections sans importance éclatèrent à Beauharnois, à Châteauguay, à Rouville, à Varennes, à Contrecœur et à Terrebonne. Le Dr. Nelson prit possession du village de Napierville.

XIII. Colborne—1838 à 1839.—Colborne, élevé à la pairie sous le nom de lord Seaton, proclama la loi martiale, arma les volontaires, fit arrêter tous les suspects, et, à la tête de 7 à 8,000 hommes, alla promener le feu sur le pays insurgé, où tout était rentré dans l'ordre.

Procès des prisonniers.—Colborne fit juger les prisonniers par une Cour martiale. Cette cour prononça

la peine de mort contre 89 ; 47 furent condamnés à la déportation. Treize victimes, parmi eux le chevalier de Lorimier, montèrent sur l'échafaud ; les autres furent transportés en Australie. Ces mesures sévères furent partout blâmées, même en Angleterre.

XIV. Lord Sydenham.—1839 à 1841.—Colborne eut pour successeur l'honorable Charles Poulett Thompson, qui prit les rênes de l'administration en octobre 1839. L'année suivante, il fut créé baron de Sydenham.

TROISIÈME EPOQUE.

DEPUIS L'ACTE D'UNION A LA CONFÉDÉRATION.

1840 à 1867.

Population en 1844 : 690,782 âmes. En 1851 : 890,261 âmes.

Gouverneurs.—Pendant cet intervalle de 27 ans, sept gouverneurs ont tenu les rênes de l'administration.

XIV. Lord Sydenham, de 1839 à 1842; **XV. Sir Charles Bagot,** de 1842 à 1843; **XVI. Baron C. T. Metcalfe,** de 1843 à 1845; **XVII. Comte Cathcart,** de 1845 à 1847; **XVIII. Comte Elgin,** de 1847 à 1854; **XIX. Sir Edmund Head,** de 1854 à 1861; **XX. Vicomte C. S. Monck,** de 1861 à 1867;

Union des deux Canadas.—Malgré les pétitions du clergé catholique et des Canadiens, le Parlement impérial passa, le 23 juillet 1840, l'acte mémorable qui [illegible] les deux Canadas. Cet acte fut mis en force le 10 février 1841.

But de l'union.—L'acte d'union mit fin à la Constitution de 1791. Le Haut-Canada avait été à cette époque séparé du Bas pour soustraire les Anglais de la [illegible] française. L'acte d'Union de 1841 eut évidemment pour but de mettre les Canadiens sous la domination des Anglais, devenus plus nombreux.

Dispositifs de l'Acte d'Union.—Quoique le but secret des promoteurs de l'acte d'Union fût de dominer et

d'anglifier les Canadiens, cet acte les mit en possession de droits et de priviléges qu'ils réclamaient depuis plus d'un quart de siècle et pour lesquels leur sang avait coulé. L'Union donna au Canada-Uni un gouvernement responsable, et laissa aux Députés le droit de contrôler le revenu public.

Le nombre des représentants fut fixé à 84 membres, dont 42 pour chaque Province.

Inauguration de l'Acte d'Union.—Lord Sydenham fut chargé de faire fonctionner le nouveau régime. Le Conseil Spécial donna sans peine son consentement à la nouvelle mesure. La législature du Haut-Canada, qui avait tout à y gagner, lui donna son assentiment après quelques jours de discussion.

Parlements.—La première session du premier Parlement-Uni fut ouverte à Kingston, le 13 juin 1841. Depuis cette session jusqu'à la Confédération on compte huit Parlements.

Le premier régime fournit des hommes célèbres dont la mâle éloquence fit retentir l'enceinte parlementaire pour défendre la religion, les droits et les libertés des Canadiens; le second a produit aussi une foule d'hommes distingués par leur éloquence, leur patriotisme et leur dévouement à la religion et au pays.

Principales mesures passées dans les 8 Parlements.—Les principales mesures passées dans ces huit Parlements sont :

1° En 1841, le bill érigeant les Paroisses en municipalités, qui donnait aux Canadiens la direction de leurs affaires locales. Ce bill amendé dans plusieurs sessions subséquentes requiert encore des changements;

2° La même année, fut passé un bill qui organisait l'instruction primaire ; ce bill, comme le précédent, fut plus tard amendé dans plusieurs sessions, et doit l'être encore prochainement.

3° En 1849, dans la deuxième session du 3e Parlement, fut passé un acte pour indemniser les Canadiens des pertes qu'ils avaient faites en 1837-38. Cette mesure irrita les Anglais au point qu'ils brûlèrent le Parlement à Montréal et insultèrent lord Elgin.

4° En 1853, la représentation fut fixée à 130 membres, dont 65 pour chaque province.

5° En 1854, les droits seigneuriaux furent abolis et une indemnité fut votée aux seigneurs.

6° La même année, les réserves du clergé protestant furent sécularisées.

7° La même année fut accordé un octroi libéral au Grand-Tronc pour établir dans le pays un réseau de chemins de fer.

8° Un traité de réciprocité fut aussi signé, en 1854, avec les Etats-Unis.

9° En 1856, le Conseil législatif devint électif.

10° En 1857, le Bas-Canada fut divisé en 20 Districts judiciaires.

11° En 1865, le code civil du Bas-Canada fut refondu.

Evénements remarquables.—Pendant cette période importante de 27 ans, on signale un grand nombre d'événements remarquables :

1° En 1844, la translation du siége du gouvernement de Kingston à Montréal.

2° En 1845, un grand incendie consuma 1200 maisons dans le faubourg St. Jean, et un pareil nombre de maisons furent consumées un mois plus tard dans le faubourg St.-Roch.

3° En 1847, les fièvres tiphoïdes firent périr un grand nombre d'émigrés à Québec : nombres de prêtres et de religieuses furent victimes de leur dévouement.

4° En 1849, le choléra fit de nombreuses victimes à Montréal et à Québec.

5° En 1851, le gouvernement introduisit les timbres-poste de cinq centins.

6° En 1852, il y eut de grands incendies à Montréal.

7° En 1854, eut lieu l'inauguration de l'Université-Laval, fondée en 1852.

8° En 1855, l'arrivée de la "Capricieuse," première frégate française qui visite le pays sous la domination-anglaise. On élève à Ste. Foye un monument aux braves de 1760.

9° En 1857, trois écoles normales sont fondées à Québec et à Montréal, par l'honorable P.-J.-O. Chauveau, alors surintendant de l'instruction publique.

10° En 1858, la reine choisit Ottawa pour être la capitale du gouvernement provincial.

11° En 1860, le Prince de Galles visita le Canada. Il inaugura le Pont-Victoria, et posa la première pierre des bâtisses du parlement à Ottawa. Il reçut partout des témoignages non équivoques de la loyauté des Canadiens envers la Reine, son auguste mère.

12° En 1861, au début de cette lutte fratricide entre le Sud et le Nord des Etats-Unis, l'arrestation à bord du Trent, de Mason et Slidell, ambassadeurs des Etats-Confédérés (du Sud), menaça le pays d'une guerre avec les Etats-Unis.

13° En 1866 et les années suivantes, les Féniens se présen-

tent sur les frontières du Canada, mais ils en sont repoussés par les troupes régulières et ensuite par les miliciens.

Evénements religieux.—Plusieurs événements religieux sont arrivés pendant cette mémorable époque de notre histoire:

1° En 1851, le 15 août, eut lieu, à Québec, l'ouverture du premier concile provincial de Québec, sous la présidence de Mgr. l'archevêque Turgeon.

2° En 1853, Mgr. Bédini, nonce apostolique, visita le pays. Les Canadiens témoignèrent à ce haut dignitaire ecclésiastique le respect et l'affection qu'ils ont pour l'église de Rome.

3° La même année, arrive Gavazzi, dont les prédications furieuses contre le catholicisme soulevèrent l'indignation des Canadiens et causèrent à Montréal des désordres qui provoquèrent l'intervention des troupes.

4° En 1855, tous les catholiques du pays célébrèrent, le 8 septembre, la fête de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge-Marie.

Gouverneurs.—Les gouverneurs qui ont représenté l'Angleterre pendant ces 27 années, ont été généralement estimés par les Canadiens. Il est vrai de dire que sous ce nouveau régime de responsabilité ministérielle, les gouverneurs ne pouvaient exercer aucun acte arbitraire qui pût les rendre odieux au peuple.

Lord Sydenham mourut dans l'automne de 1841, universellement regretté.

Sir Charles Bagot lui succéda et tint les rênes de l'administration jusqu'en 1843. C'est sous Bagot que fut inauguré le gouvernement responsable.

Sir Charles Metcalfe administra la Colonie jusqu'en 1844.

Il eut pour successeur Cathcarth, qui gouverna jusqu'en 1847.

Cathcarth fut remplacé par lord Elgin qui a gouverné le pays avec sagesse et équité jusqu'en 1854.

Sir Edmund Head fut le successeur de lord Elgin. Une parole inconsidérée lui enleva l'estime et l'amitié des Canadiens-Français pendant toute la durée de son administration, aussi c'est sans regrets qu'ils le virent s'embarquer pour l'Angleterre, dans l'été de 1861.

Son successeur fut lord Monck, qui arriva à Québec en 1861.

Capitale.—Le premier Parlement-Uni fut ouvert à Kingston, en juin 1841.

En 1844, le siége du gouvernement fut transféré de Kingston à Montréal.

En 1849, il fut décidé que les Chambres s'assembleraient alternativement à Toronto et à Québec.

En 1858, la Reine choisit la ville d'Ottawa pour être le siége du gouvernement provincial.

En 1866, le siége du gouvernement fut transféré de Québec à Ottawa.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DE LA CONFÉDÉRATION DES PROVINCES BRITANNIQUES DU NORD,—1867.

Population en 1861 : 1,111,566 âmes; en 1871 : 1,191,575 âmes.

XX. Vicomte Monck—1867 à 1868.
XXI. Sir John Young, depuis lord Lisgar.—1868 à 1872.
XXII. Lord Dufferin—1872.

Partis politiques.—A l'époque de l'Union, deux partis politiques se disputaient le pouvoir : le parti *tory*, qui cherchait plutôt à flatter le pouvoir qu'à servir les vrais intérêts du peuple ; l'autre parti, connu sous le nom de parti de la *réforme*, voulait l'application franche et libérale de la Constitution et la pratique complète du gouvernement responsable.

Union des Canadiens.—Les Canadiens-Français se rangèrent dans le parti réformiste. Ils eurent la sagesse de ne pas se diviser ; par cette union ils purent exercer une heureuse influence sur la Législature et sur le gouvernement, surtout depuis l'administration de Lafontaine-Baldwin, de 1848 à 1864.

Divisions politiques.—Malheureusement, cette union si sage et si heureuse des Canadiens ne pouvait tou-

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

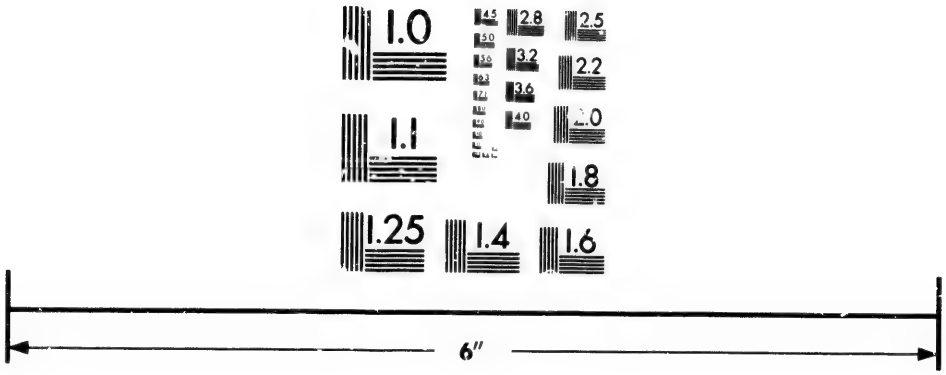

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0
2.5
2.2
2.0
1.8

jours durer. En 1864, des divisions parmi les Canadiens et l'esprit d'antagonisme entre la population du Haut-Canada et celle du Bas-Canada rendirent impossible le fonctionnement de l'Acte d'Union de 1840, et nécessitèrent un changement dans la Constitution.

Confédération de quatre Provinces.—Les bases d'une nouvelle Constitution furent préparées à Québec, par les délégués de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord.

La Confédération, ou Puissance du Canada, fut inaugurée le 1er juillet 1867. Elle fut d'abord composée de la Province de Québec (Bas-Canada), de la Province d'Ontario (Haut-Canada), du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Elle s'est depuis augmentée de Manitoba, en 1870; de la Colombie anglaise, en 1871, et de l'Ile du Prince-Edouard, en 1373.

Gouverneurs.—Depuis la Confédération, l'Angleterre a été représentée dans la Puissance par trois gouverneurs: Lord Monck, qui inaugura le nouveau régime; Sir John Young, qui a été élevé à la pairie sous le nom de lord Lisgar, et lord Dufferin, qui depuis 1872 tient les rênes de l'administration. Les deux premiers, en retournant en Angleterre, ont emporté avec eux l'estime et les regrets de tous les Canadiens. Lord Dufferin, homme instruit et aimable, a été reçu avec enthousiasme dans toutes les villes qu'il a visitées. Il a partout donné des preuves évidentes qu'il veut être le protecteur des sciences et des lettres.

Lieutenants-Gouverneurs.—La Province de Québec compte, depuis la Confédération, deux Lieutenants-gouverneurs: Sir N.-F. Belleau de 1867 à 1873, et l'honorable R.-E. Caron.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA SOCIÉTÉ, LES PROGRÈS DE LA COLONIE, LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES, LE CLERGÉ ET LES LETTRES.

Etat Social.—A peine le drapeau anglais flottait-il sur les murs de nos villes et de nos forts, que l'Angleterre voulut gouverner les Canadiens, comme elle gouvernait alors l'Irlande, en les privant des libertés dont jouissaient ses autres sujets, en les gênant dans l'exercice de leur religion et en s'attaquant même à leurs lois et à leur langue.

La proximité où se trouve le Canada des Etats-Unis et la crainte de perdre sa Colonie modifièrent bientôt sa politique injuste et tyrannique, surtout depuis 1774. De concession en concession, elle arriva à abandonner aux Canadiens la liberté de se gouverner suivant leur désir.

Le Canada est peut-être, même dans sa sujétion à l'égard de l'Angleterre, le plus libre et le plus indépendant des peuples modernes, et cela, grâce à sa vigoureuse sève de catholicisme.

Les catholiques et les protestants vivent dans la plus grande paix sur cette terre bénie de la Providence. Cet heureux résultat est en grande partie dû à nos communautés religieuses de femmes, où nos jeunes filles reçoivent l'instruction avec les jeunes demoiselles des familles protestantes les plus distinguées du pays. Dans ces maisons, les jeunes demoiselles, protestantes ou catholiques, apprennent à se connaître, à s'aimer et à s'estimer et forment des liaisons qui durent toute la vie.

Progrès.—Sous la direction de gouverneurs sages et éclairés, représenté au Parlement par des hommes capables de défendre les droits et les libertés du peuple et administré par des ministres qui n'avaient à cœur que le bien être et la prospérité du pays, le Canada a fait depuis l'Union des progrès très-remarquables.

Nul pays n'offre, en effet, un exemple plus frappant de prospérité en si peu d'années. Nos rivières et nos lacs sont couverts de vaisseaux à voiles et à vapeur: les chemins de fer et les lignes télégraphiques font communiquer nos villes entre elles, avec les Etats-Unis et avec l'Europe: les manufactures s'ouvrent de tous côtés: les écoles primaires couvrent toute la Province: les Colléges classiques, les couvents et les autres institutions supérieures font l'honneur des villes et des grands villages.

Communautés religieuses de femmes.—Le canon du Roi Très-Chrétien a cessé de gronder, le drapeau fleurdelisé ne

flotte plus sur nos villes et sur nos forts; mais les filles de Ste. Ursule, de Marguerite Bourgeois, les sœurs de la charité et une foule d'autres servantes de Dieu sont encore dans la Nouvelle France pour continuer l'œuvre providentiel de Dieu sur ce pays.

En considérant les événements, il est facile de conclure aujourd'hui, que les Ursulines et les Sœurs de Charité qui étaient venues avec elles pour prendre possession de l'Hôtel-Dieu et les missionnaires envoyés pour annoncer l'Evangile aux Hurons, aux Algonquins et aux Iroquois, ont plus fait pour le maintien de la Colonie et plus influé sur son avenir que les citadelles, les canons et les valeureux bataillons, qui pourtant ne marchandaient pas leur vie. Si la force matérielle a fini par succomber, la force providentielle a encore ses vues sur cette colonie, destinée peut-être à jouer sur ce continent le rôle de la vieille France sur celui de l'Europe.

Former les jeunes filles à la piété, leur donner des connaissances utiles et agréables, soigner les malades dans les hôpitaux, recueillir les infirmes et les vieillards, servir de mères aux enfants qui n'en ont plus, ramener à la vertu ceux qui s'en sont éloignés, réformer les jeunes délinquantes: voilà les occupations journalières de ces héroïnes du Canada.

Maisons d'Education.—Nos principales communautés fondées depuis la conquête sont: 1° le Couvent de la Providence à Montréal, fondé en 1828; 2° le Couvent du Sacré-Cœur, à St. Vincent, fondé en 1842; 3° les Sœurs des SS. Noms de Jésus et Marie, à Longueuil, en 1843; 4° les Sœurs de la Congrégation, à St. Roch de Québec, en 1844; 5° les Sœurs de Ste. Croix, en 1847; 6° les Sœurs Grises, à Québec, en 1848; 7° le Bon Pasteur, à Québec, en 1850; 8° les Filles de Ste. Anne, à St.-Jacques de l'Achigan, en 1853; 9° les Sœurs de la Présentation, à Ste.-Marie de Monnoir, en 1853; 10° les Sœurs de l'Assomption, à St.-Grégoire, en 1843; 11° les Sœurs de Jésus-Marie, à St.-Joseph de Lévis, en 1857; 12° les Dames du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, en 1858. Presque toutes ces Institutions ont des succursales ou missions répandues sur la surface du pays.

Hopitaux et Hospices.—Les différents Hôpitaux de Québec et de Montréal, les Sœurs de la Charité, le Bon Pasteur, les maisons de Réforme à Québec et à Montréal, les Sœurs de la Miséricorde, sont les plus remarquables parmi ces institutions.

Clergé du Canada.—Le clergé catholique du Canada est pieux, fervent et très-instruit. Prêcher l'évangile au peuple, lui donner l'exemple de la piété et de la ferveur, diriger l'instruction classique et universitaire, contrôler l'instruction primaire, présider à toutes les œuvres de bienfaisance et de cha-

rité, tels sont les principaux titres du clergé canadien à l'admiration et à la reconnaissance de tous les catholiques de ce pays.

Monuments.—Quoique pauvre, le clergé du Canada a cependant, par de sages économies, su élever des monuments impérissables, qui font honneur à la religion et à la patrie. Les colléges ou séminaires de Rimouski, de Ste.-Anne, de Nicolet, des Trois-Rivières, de St.-Hyacinthe, de Ste.-Thérèse, de Chambly, de l'Assomption et surtout l'Université-Laval, rendront immortels les noms des prêtres qui en sont les fondateurs.

C'est au clergé, ou aux âmes pieuses auxquelles il a su inspirer son admirable charité, que nous devons tous les couvents, les hospices et les hôpitaux élevés dans le pays.

Communautés d'hommes.—L'apostolat compte des hommes dévoués parmi les Jésuites, les PP. Oblats, et les PP. de Ste.-Croix. Les Frères de la Doctrine Chrétienne, les Frères de St. Viateur et de St. Laurent instruisent des milliers de petits garçons avec un zèle que la religion seule peut inspirer. Les Frères de Saint Vincent de Paul sont chargés de réformer les jeunes délinquants : le succès qu'ils ont obtenu est bien difficile à surpasser.

Piété des Canadiens.—Ce qui console le véritable ami de son pays, c'est qu'au milieu de ce progrès matériel et intellectuel des dernières années, le peuple est resté bon, pieux, en un mot, digne de ses ancêtres ; non content de garder ses institutions et ses coutumes, il en a gardé surtout la foi.

Oui, la main de la Providence est visible dans ce pays, qui a eu le bonheur de rester très-chrétien, même sous la domination d'un Etat protestant.

A LA JEUNESSE

CANADIENNE-FRANÇAISE

HOMMAGE DE L'AUTEUR.

Bien-aimés jeunes gens,

Vous venez de voir se dérouler devant vous l'un des tableaux les plus admirables que les siècles qui ne sont plus, puissent prêter à l'histoire.

Remarquez que l'imagination n'a pas eu besoin de recourir ici à la fable pour provoquer les applaudissements du spectateur, en lui offrant des scènes mensongères et trompeuses, inventées quelquefois pour couvrir l'aridité d'un sujet peu intéressant

par lui-même. Non. Ce tableau est vrai dans tous ses détails, autant que dans son ensemble, et le roman a dû s'effacer en face de merveilles au-dessus de ses conceptions, et qui ne sont bien reproduites que par la peinture simple et nue de l'histoire.

Ce tableau d'un passé aussi brillant n'est pas seulement un titre d'honneur pour le présent, c'est encore un titre d'espérance, et une garantie de gloire pour l'avenir.

Aujourd'hui, les Canadiens-Français sont maîtres de leur destinée, tant est imaginaire la tutelle britannique. Et, cependant, il y a à peine trente ans que leurs ennemis mettaient encore en question si les fils de la France avaient droit aux libertés civiles, et que ces derniers étaient obligés de combattre de toutes leurs forces pour conserver les libertés qu'ils avaient, et acquérir celles qui leur manquaient. Ils jouissent maintenant de la plénitude de toutes les libertés.

Aussi, chez eux, la civilisation accueille tous les progrès moraux et matériels. Les sciences, les lettres, les arts s'agrandissent, s'élèvent, se perfectionnent : tout concourt à faire des Canadiens-Français un peuple digne du présent, et digne de ses grandes destinées futures.

Il ne s'agit plus de guerroyer contre un ennemi envahisseur, ou de s'opposer à une souveraineté qui veut imposer des lois arbitraires. Maintenant, c'est la joute des talents entre les membres de la famille canadienne, joute pacifique, mais la plus grandiose qui fût jamais.

Les lutteurs sont nombreux, les noms marquants ne le sont pas moins.

Ils ont eu des devanciers qui eux avaient à lutter au milieu d'une atmosphère noire d'orages, et pleine des bruits du tonnerre.

Bien aimés jeunes gens, les uns et les autres sont des guides qui vous ont ouvert le chemin de l'avenir. En attendant que vous alliez les suivre au champ d'honneur, vous me permettrez, à moi, votre compatriote et votre vieil ami, qui ai toujours aimé les enfants, de vous offrir cet humble bouquet que j'ai voulu couvrir du lustre de nos gloires canadiennes ; vous le recevrez comme un gage de l'intérêt que je vous ai toujours porté et que je vous porte encore plus que jamais.

Publicistes.—Ce sont les publicistes qui ont ouvert la liste des écrivains en Canada. Naturellement, aux premiers jours de la domination anglaise et pendant longtemps après, au sein des orages politiques, la plume canadienne a dû s'occuper surtout de défendre nos droits outragés et de frayer un chemin à nos légitimes aspirations nationales.

Encore aujourd'hui, les publicistes sont les rois de la plume, et cela est dû à ce que leurs travaux touchent à la question capitale de nos droits et de nos libertés politiques.

Nous ne pouvons pas donner tous les noms qui méritent d'être signalés, en voici quelques-uns: Etienne Parent, J. C. Taché, D.-B. Viger, P.-J.-O. Chauveau, J.-G. Barthe, N. Aubin, Joseph Cauchon, Hector Fabre, Oscar Dunn, L.-O. David, E. Renault, F.-X. Demers, Beaubeil, Aunyot, Derome, Desjardins, Decelles, J.-C. Langelier, E. Gérin, Désilets, I. Belleau, etc., etc., etc.

Orateurs.—La religion est fière des noms qui suivent: l'abbé Holmes, Mgr. Raymond, Mgr. de Birtha, Mgr. Laflèche, les abbés Colin et Martineau, de St. Sulpice; les abbés Benj. Pâquet, Louis Pâquet et N. Bégin, du Séminaire de Québec; l'abbé Quertier, l'abbé Chandonnet, maintenant aux Etats-Unis; l'abbé A. Racine, les abbés Proulx, O. Caron, etc.

Nos orateurs politiques sont: L.-J. Papineau, Lafontaine, Joseph-Edouard Turcot, Georges Cartier, l'Hon. P.-J.-O. Chauveau, l'Hon. Cauchon, l'Hon. Chapleau, M. Laurier, etc., etc.

Pédagogiste.—Mgr. Jean Langevin, auteur d'un Cours de Pédagogie.

Légistes.—Des avocats savants et laborieux ont enrichi notre bibliothèque nationale de travaux très-importants sur certaines parties de notre Droit: Hector Langevin, Beaubien, J. Crémazie, Gonzague Doutre, J.-U. Beaudry, S. Pagnuelo, Girouard, de Bellefeuille, Loranger, etc., etc., etc.

Historiens.—Garneau, Ferland, Faillon, Laverdière, l'abbé Maureault, l'abbé Verreault, Bibeau, J. C. Taché, H. L. Langevin, T.-P. Bédard, Louis-P. Turcotte, etc., etc., etc.

Naturalistes.—Les abbés Provencher, O. Brunet, Moyen; M. de St.-Cyr, le Dr. Crevier, M. Lemoine, etc.

Poetes.—Le Canada en possède un grand nombre; nous nous contenterons de ne nommer que Lenoir, Fiset, O. Crémazie, Routhier, Fréchette, Lemay et Benjamin Sulte.

Prosateurs.—Nous signalons sous ce titre les écrivains qui ont exercé leur plume en prose surtout, sur des sujets qui ne sont pas du domaine des questions constitutionnelles, historiques ou scientifiques; P.-A. DeGaspé, A.-B. Routhier, Hubert Larue, Faucher de St. Maurice, l'abbé Casgrain, l'abbé Guay, Montpetit, N. Thibault, etc., etc., etc.

Romanciers.—P.-J.-O. Chauveau, de Boucherville, Gérin Lajoie, Marmette, Déguise, Legendre, J. Royal, etc., etc.

Peintres.—Plamondon, Bourassa, Le Chevalier Falardeau, T. Hamel, E. Hamel, etc., etc.

Musiciens.—Ernest Gagnon, Damis Paul, N. Crépault, D. Ducharme, Gustave Gagnon, A.-G. Boucher, Arthur Lavigne, Octave Pelletier, C. Lavigueur, Lachevrotière, O.-H. De Chatillon, Paul Létondal, (Français); Couture, (étudie actuellement au Conservatoire de Paris,) Panneton, etc., etc., etc.

NOTES PÉDAGOGIQUES.

—

Préparation prochaine.—En histoire, plus peut être que dans aucune autre branche d'enseignement, il est très-utile à l'élève et à l'Instituteur lui même de pratiquer ce qu'on entend en pédagogie par préparation prochaine: expliquez aux enfants la leçon prochaine, faites leur comprendre la signification des mots qui s'y rencontrent; en un mot, faites et dites tout ce qui pourra leur en faciliter l'étude, vous souvenant toujours que le bon maître aplanit, autant qu'il le peut, les difficultés de l'étude à ses élèves.

Lecture des grands modèles.—Pour bien enseigner, il faut bien savoir; l'Instituteur doit donc lire les principaux ouvrages historiques du pays: Garneau, l'abbé Ferland, Charlevoix, Laverdière, l'histoire des Ursulines, etc., sont les auteurs qui doivent se trouver, autant que possible, dans la bibliothèque de l'Instituteur. En racontant aux enfants des faits et des anecdotes, qui naturellement ne trouvent pas place dans un petit abrégé, l'Instituteur rendra ses leçons intéressantes et donnera aux élèves une haute idée de sa capacité.

Apprendre par cœur.—N'exigez pas que les élèves, surtout ceux qui sont un peu âgés, apprennent mot à mot les leçons d'histoire; adressez-vous plus à leur intelligence qu'à leur mémoire: que l'élève apprenne plutôt des faits que des mots; meublez la mémoire, mais aussi nourrissez l'intelligence et le cœur. Souvenez-vous, Mesdemoiselles et Messieurs, combien cette méthode vous a été profitable à vous-même pendant votre séjour à l'école Normale. (1).

But de l'histoire.—*Rendre le peuple meilleur*, telle est la devise de l'Ecole Normale; c'est le but de l'enseignement en général, mais plus particulièrement celui de l'enseignement de l'histoire du pays. Vous vous ferez un devoir de faire admirer à vos élèves tout ce qui est beau, noble, grand et sublime: les actes de dévoûment à la religion et à la patrie; la piété de tous ceux qui étaient à la tête de l'administration; les beaux faits d'armes; les progrès du pays et les hommes qui y ont contribué; les voies et la bonté de la Providence, qui changeait en bien tous les malheurs qui arrivaient à la Colonie, etc. En un mot, que les enfants apprennent, par vos sages et intelligentes

---

(1) Ces notes pédagogiques sont spécialement adressées aux élèves de l'Ecole Normale.

leçons, à connaître et à aimer la patrie, et qu'ils prennent la résolution de la bien servir plus tard, chacun dans la position où la Providence les placera.

DATES.—Quant aux dates, que vos élèves apprennent à retenir celles des événements les plus remarquables; mais ne surchargez pas leur mémoire de dates d'événements sans importance.

ANALYSE.—Souvenez-vous que la méthode analytique, si utile dans toutes les branches d'enseignement, est d'une utilité indispensable pour bien retenir les faits historiques.

Faites aux élèves des questions qui aient pour but de grouper les événements de même nature et de classer les personnages remplissant le même emploi, comme par exemple: 1° les gouverneurs; 2° les administrateurs; 3° les intendants; 4° les principaux vice-rois; 5° les évêques; 6° les gouvernements; 7° les missionnaires; 8° les principales compagnies; 9° les traités de paix; 10° les combats les plus glorieux; 11° les principales fondations; 12° les principales découvertes; 13° les phases par lesquelles l'Eglise du Canada a passé; 14° les fondations d'établissements d'éducation, de charité, etc.; 15° les orateurs de la Chambre d'Assemblée; les ministères qui ont fait le plus de bien au pays; 16° les érections des évêchés qui forment notre Province ecclésiastique; 17° les actes de dévoûment au pays; 18° les héros; 19° les héroïnes; 20° les calamités publiques, etc., etc.

"HISTOIRE DU CANADA EN TABLEAU."—Pour bien faire ces nalyses historiques, vous vous servirez avec beaucoup d'avantage de l'Histoire du Canada en Tableaux" par Mgr. Jean Langevin, ou de l'Arbre Historique du Canada par les Dames de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Ces analyses ne peuvent être faites que lorsqu'une grande partie de l'histoire a été apprise.

EXEMPLES.—Je me permets de vous donner ici quelques exemples d'analyse historique:

1. *Quels ont été les gouverneurs français les plus-distingués?*

R. M. de Champlain, par la fondation de la Colonie; M. de Frontenac, qui la sauva; MM. de Courcelles, de Vaudreuil et de Beauharnais, qui firent beaucoup progresser la Nouvelle France, etc.

2. *Quels ont été les gouverneurs français les plus rèligieux?*

R. Tous les premiers gouverneurs furent des hommes pieux, entre autres, Champlain, Montmagny, d'Aillebout, d'Argenson, etc.: la révérende Mère de l'Incarnation disait qu'elle retirait de grands avantages de la conversation de M. d'Argenson.

3. *Racontez l'établissement de l'Eglise du Canada.*

R. Dans ses premiers jours, la Colonie fut un pays de mission, relevant du Diocèse de Rouen et desservie d'abord par les Récollets, arrivés en 1615, ensuite par les Jésuites, arrivés en 1625, et par les Sulpiciens, arrivés en 1657 ; elle fut érigée en Vicariat Apostolique en 1657. En 1674, le Canada fut érigé en évêché. La Province ecclésiastique de Québec fut érigée en 1844.

4. *Nommez les hommes qui se sont distingués par des actes de dévoûment et de courage.*

R. Tous les missionnaires, Récollets et Jésuites ; Champlain, Dollard, d'Iberville, Hertel de Rouville, Lemoine de Ste. Hélène, Joliet, les frères de la Vérendrye, par la découverte des Montagnes Rocheuses, en 1743; De la Salle, Montcalm; ajoutons que presque tous les colons français, arrivés avant le traité de Montréal, furent des héros.

Le colonel de Salaberry et ses 300 Voltigeurs sont les héros de la domination anglaise. N'oublions pas le beau dévoûment des zouaves pontificaux, en 1868, et celui des prêtres et des Sœurs de la Charité, en 1847.

5. *La Nouvelle France compte-t-elle plusieurs héroïnes?*

R. En première ligne, plaçons Madame de la Pelleterie et les nobles filles qu'elle conduisit au Canada ; les Hospitalières, Marguerite Bourgeois et ses courageuses filles ; Madame de Verchères, qui défendit contre les Iroquois un petit fort, en 1690, et sa Demoiselle, qui, deux ans après, donna le même exemple de courage ; Madame Drucourt, qui tira elle-même le canon pour sauver Louisbourg; Madame de la Tour, en Acadie. On peut aussi donner le nom de héroïnes à presque toutes les femmes de la première et de la seconde époque de notre histoire ; car dans ces années de danger, les femmes et les enfants se battaient comme les hommes.

6. *Donnez un aperçu sommaire des principaux événements arrivés à Québec ou près de cette ville.*

R. En 1629, les Kertk prennent possession de Québec ; en 1632, elle est rendue à la France ; en 1690, elle est assiégée par l'amiral Phipps ; le combat de la Canardière précède le départ de la flotte américaine ; en 1711, la Providence sauve Québec d'un siége par la flotte de Walker; en 1759, le siége de Québec par la flotte de Wolfe, le glorieux combat de Montmorency, la sanglante bataille des Plaines d'Abraham, et la capitulation de Québec; en 1760, le dernier triomphe des armes françaises dans la Nouvelle France, le combat de Ste. Foye; en 1775, le quatrième et dernier siége de Québec, par les Américains.

a.

de mis-
par les
rivés en
rigée en
ut érigé
érigée

par des

mplain,
de Ste.
ouverte
ntcalm;
avant le

s héros
dévoû-
êtres et

nes?

erie et
alières,
ame de
fort, en
même
-même
our, en
resque
que de
mes et

événe-

ec; en
ssiégée
cède le
sauve
siége
Mont-
et la
ne des
de Ste.
ec, par